

Reprise de la Séance

MADAME LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,
La séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du ministère de la Culture.
Je vous prie de vous reporter à la page 145.

La parole est à Monsieur Lamine DIEME, Rapporteur général de la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres
Chers Collègues,

Le projet de Budget 2000 du Ministère de la Culture a été arrêté à la somme de 1.469.596.000 francs contre 1.209.774.000 francs pour la gestion en cours soit une hausse de 259.822.000 francs en valeur absolue et 21,48% en valeur relative.

Par nature de dépenses, ce projet de budget se présente ainsi qu'il suit

- Au chapitre 531, Dépenses de Personnel : 105 crédits passent de 413.692.000 francs pour la gestion en cours, à 404.271.000 francs pour la gestion prochaine, soit une baisse de 9.421.000 francs en valeur absolue et -2,28% en valeur relative, consécutive aux départs à la retraite de certains agents.

- Au chapitre 532, Dépenses de Matériel : les crédits passent de 53.936.000 francs pour la gestion en cours, à 204.179.000 francs pour la gestion prochaine, soit une hausse de 150.245.000 francs en valeur absolue et 278,56% en valeur relative. Cette hausse importante s'explique par le relèvement des crédits de fonctionnement des Centres culturels régionaux, des directions chargées des arts et du patrimoine culturel, de la Galerie nationale et par l'octroi de crédit au Village des Arts.

- Au chapitre 534, Dépenses de Transferts les crédits passent, de 665.970.000 francs pour la gestion en cours à 760.970.000 francs pour la gestion prochaine, soit une hausse de 97.000.000 francs en valeur absolue et 14,61% en valeur relative, due aux crédits octroyés à la Biennale pour la préparation de DAK'ART 2000, à l'institut Islamique, à l'Orchestre national) au Mémorial de Gorée et au Fesnac.

- Au chapitre 535, Dépenses Diverses : les crédits passent, de 78.176.000 francs pour la gestion en cours, à 100.176.000 francs pour la gestion prochaine, soit une augmentation de 22.000.000 francs en valeur absolue et 28,14% en valeur relative, due à la prise en compte d'une directive de Monsieur le Président de la République de porter le plafond du Fonds d'aide à son enveloppe initiale, pour un meilleur soutien de l'Etat aux artistes.

Votre Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan a entendu le rapport fait au nom de la Commission de la Culture et de la Communication.

Puis vos commissaires ont félicité et encouragé le Ministre de la Culture et ses collaborateurs pour les efforts consentis en direction de la culture en général. Ils ont rendu hommage à l'esprit de créativité du Ministre et de son équipe et les ont assurés de tout leur soutien.

Ensuite, vos commissaires ont fait des contributions et suggestions au Ministre, avant de l'interroger sur les questions relatives à la présence des langues nationales dans les médias, aux circuits touristiques à fondements culturels, aux manifestations culturelles, aux centres culturels, aux sites et monuments historiques, à l'incitation à la création et aux Manufactures de Thiès.

1 - Les langues nationales dans les médias.

C'est une question que nous avons tous en partage, a dit le Ministre. Il faut accorder aux langues nationales la place qui leur revient et que face à la mondialisation, il faut faire en sorte qu'elles vivent et se développent au niveau local et international. Un travail important est à faire auprès des médias. Il y a une responsabilité des journalistes et des associations de langues pour la préservation et le respect des langues nationales.

2 - Les circuits touristiques à fondements culturels.

Pour aider à tracer les circuits touristiques à fondements culturels, les faire connaître et les mettre à la disposition des opérateurs touristiques, le Ministre reconnaît que l'Etat ne peut, effectivement se désengager. C'est son rôle et son devoir, d'information, d'éducation et d'orientation. Pour ce faire, une étroite collaboration existe entre les ministères ayant en charge la culture, le tourisme et l'habitat.

3 - Les manifestations culturelles.

Le Ministre a rappelé l'importance des manifestations culturelles. C'est la raison pour laquelle, il est prévu une extension du festival des origines à d'autres ethnies et que les journées culturelles de l'an 2000 seront consacrées au Patrimoine rural.

Le Ministre s'est dit favorable à une programmation concertée des manifestations culturelles. Déjà, pour l'an 2000, les manifestations ont été prévues à des dates bien précises, l'agenda culturel sera porté à la connaissance de tous les partenaires. La difficulté, c'est que, très souvent, il y a des reports de dates.

4 - Les centres Culturels.

Le Ministre a reconnu que des efforts restent à faire pour doter les Centres Culturels de moyens adéquats. Un complexe culturel sera édifié dans chaque capitale régionale, à l'image de ceux de Diourbel et de Kaolack.

Cette année, un appui financier a été octroyé à toutes les régions pour organiser des manifestations culturelles.

Du matériel sera acheminé à Diourbel, matériel audiovisuel que le Japon a donné pour Dakar, Kaolack et Diourbel. De même, il est prévu, dans le cadre de la diversification, des activités culturelles et des recrutements au niveau des Centres culturels. Il faut des animateurs culturels dans les régions qui n'en ont pas, et même dans celles qui en possèdent car un directeur de

Centre culturel et un animateur ne suffiraient pas, si nous arrivons à appliquer le programme de la Banque Mondiale, à partir de l'an 2000, a soutenu le Ministre.

Pour appuyer les Centres culturels, le Ministre a invité les collectivités locales, dans le cadre de la coopération décentralisée, à s'impliquer. A ce sujet, il a suggéré un partenariat avec les Conseils régionaux et à la création de maisons culturelles dans les zones rurales.

5 - Les sites et monuments.

En ce qui concerne les sites et monuments historiques, le Ministre a dit, qu'avec les nouvelles technologies, si nous n'associons pas une réflexion et une pratique conséquente entre préservation du patrimoine, respect de la diversité du patrimoine et créativité par rapport au patrimoine nous serons submergés très rapidement par ce qui va nous tomber des satellites. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de faire l'inventaire du patrimoine. Et chaque année, il y a une journée du patrimoine dans un souci de diversification de respect du patrimoine mais également pour une incitation à la création, à l'esprit créatif et inventif.

Après l'inventaire des sites et monuments, un des projets du gouvernement, a révélé le Ministre, c'est de créer le grand nombre d'associations, de clubs et de groupes de jeunes autour des sites et monuments pour les amener à les prendre en charge, à les préserver, et à en vivre, par des moyens à définir ultérieurement.

Sur ce chapitre, le Ministre a précisé que les Mosquées de Diourbel et de Touba sont classées monuments historiques.

6 - L'incitation à la création.

Le Ministre a reconnu la pertinence des propositions faites par vos commissaires pour les incitations à la création, dans le cadre de la décentralisation, pour donner également une visibilité plus nette à la région.

Le projet de soutien aux initiatives culturelles, a dit le Ministre, est

en phase expérimentale et commence à s'étendre vers les régions.

7 - Les manufactures de Thiès.

Le Ministre a rappelé que les Manufactures de Thiès seront privatisées avec un cahier de charges et des conditionnalités, en tenant compte des offres ayant le meilleur groupe culturel. Si le Conseil régional de Thiès est éligible, il peut répondre à l'appel d'offres qui sera lancé.

Satisfaits des réponses du Ministre, vos commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de budget 2000 du Ministère de la Culture et vous demandent d'en faire autant, s'il n'appelle de votre part aucune objection majeure.

MINISTERE DE LA CULTURE

CHAPITRE 531 - PERSONNEL

Dotations 1999	413.692.000
Services votés	404.271.000
TOTAL DU CHAPITRE	404.271.000
Contre 413.692.000 pour la gestion en cours.	

CHAPITRE 532 MATERIEL

Dotations 1999	53.936.000
Services votés	53.936.000
Mesures nouvelles	150.243.000
TOTAL DU CHAPITRE	204.179.000
Contre 53.936.000 pour la gestion en cours.	

CHAPITRE 534 - TRANSFERT

Dotations 1999	663.970.000
Services votés	663.970.000
Mesures nouvelles	97.000.000
TOTAL DU CHAPITRE	760.970.000
Contre 663.970.000 pour la gestion en cours.	

CHAPITRE 535 DEPENSES DIVERSES

Dotations 1999	78 176.000
Services votés	78.176.000
Mesures nouvelles	22.000.000
TOTAL DU CHAPITRE	100.176.000
Contre 78.176.000 pour la gestion en cours	

MADAME LE PRESIDENT

Ibrahima FALL
Cheikh SECK

Maintenant c'est terminé, 13 orateurs, pour chacun 10 minutes.
Non c'est 5 minutes par député. Je donne la parole au Député Moustapha CISSE LO.

MOUSTAPHA CISSE LO

Merci Madame le Président.

Monsieur le Ministre de la Culture,

Madame le Ministre du budget, permettez-moi de vous remercier sincèrement et de vous encourager mais aussi de vous féliciter parce que je n'avais pas participé à la commission technique par suite d'empêchement. Donc connaissant l'importance que le chef de l'état attache à la culture, nous ne pouvons pas ne pas vous encourager. Ceci étant dit, j'ai une toute petite préoccupation sur les monuments historiques et je viens d'apprendre dans le rapport que Touba est retenu sur les monuments historiques, donc c'est une joie pour moi et une fierté de la prise en compte de cette cité religieuse. Au nom des populations de Touba, je vous félicite et vous demande de transmettre au chef de l'Etat les remerciements des populations de Touba et de tous les talibés. Ceci étant dit Monsieur le Ministre, vous avez franchi un pas, mais je vous exhorte à être l'interprète en tout cas des talibés de Touba, pour une plus grande prise en charge de ce monument historique parce que vous ne doutez nullement pas de ce que le Khalife général attache à ce monument et des investissements à grand coup qu'il est en train de réaliser. Donc si vous avez pu prendre en compte ce monument parmi les monuments historiques, je pense que l'Etat sénégalais sera attendu pour les travaux de réhabilitation, d'équipement et d'aménagement de cette mosquée pour enfin lui donner une place de concurrence parmi les grandes mosquées qui se situent dans le monde comme celle de Médine, parce que le chef de l'Etat a visité et nous avons vu l'équipement qui s'y trouve et au Maroc aussi.

Donc, c'était tout simplement pour vous exhorter, pour vous inciter à une plus grande prise en charge de cette mosquée et vous remercier davantage, Monsieur le Ministre, c'est ce que j'avais à dire.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien.

MONSIEUR SANOU DIONE

Madame la Présidente,

Madame, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre, beaucoup de pays africains sont menacés dans les résistances par la montée progressive de l'intégrisme, de l'exclusion pour ne pas dire de l'intolérance. Notre pays n'est pas à l'abri de cette menace. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous pensons que la question de l'unité nationale doit constituer pour nous une préoccupation constante. En instituant le festival national des arts et de la culture FESNAC, les pouvoirs publics donnent la preuve de leur conséquence, de l'importance qu'il faut accorder à cette question.

Ma préoccupation, Monsieur le Ministre, est relative au rôle et à la place qu'occupe les collectivités locales dans l'organisation de ce festival. Quel commentaire pouvons-nous faire à ce sujet ?

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien.

MONSIEUR BOCAR SIDIBE

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Monsieur le Ministre de la Culture,

Madame le Ministre du Budget,

Mes Chers Collègues,

Mon collègue SANOU DIONE a abordé un problème, Monsieur le Ministre, qui m'intéresse au plus haut point et qui vous concerne aussi, je suis sûr, car le problème des langues nationales doit être pris en charge avec beaucoup plus de circonspection. Il est bon certes de pouvoir manier sa langue, je n'ai aucun complexe quand je suis dans mes terres du Sine d'entendre du sérère autour de moi. Mais par contre, quand nous sommes à l'Assemblée Nationale, il est bon de respecter ses collègues. L'utilisation des langues nationales peut déborder et cela peut nuire car il n'est pas forcé que l'interlocuteur qu'on a en face maîtrise aussi bien que vous la langue nationale et surtout maintenant au niveau des médias. Le problème a été soulevé par la commission, j'espère que les médias en prendront acte et toutes les médias, particulièrement celles qui appartiennent à des personnes et qui sont donc privées. L'unité nationale passe par-là,

Monsieur le Ministre, et vous le savez mieux que moi que la langue a toujours été l'instrument le meilleur de domination. Elle peut être aussi, la langue, l'instrument de séparation et de division. Or l'unité nationale est très importante et tout le monde a intérêt à travailler pour qu'elle se consolide tous les jours. C'est dans le même sens qu'il faut mettre, Monsieur le Ministre, le problème des circuits touristiques à fondements culturels. Il faut que vous puissiez contacter et que vous puissiez pousser votre collègue des Travaux publics et de l'Équipement pour qu'il vous aide à permettre aux touristes d'accéder à ces lieux. Ils ne sont pas souvent d'un accès facile et puisqu'ils ne sont pas rentables financièrement, souvent des réalisations posent de sérieux problèmes. Ce n'est que vous qui pourrez lui faire comprendre quelle est la valeur culturelle qu'il y a à se retrouver dans un village situé à 500 m au-dessus du niveau de la mer, quel est l'avantage qu'il y a de se retrouver dans les bas fond au bord de la Falémé ou dans les collines du Fouta Djalon. Et cela, c'est vous seul qui pouvez lui expliquer pour qu'il sache que c'est un investissement nécessaire.

J'en arrive aux manifestations culturelles, Monsieur le Ministre. Vous savez que les manifestations culturelles que nous vivons actuellement ont leur origine à Kédougou avec la tripartite. Ensuite pour des problèmes de préséances, je dirai est née la SAFRA qui est partie d'une rencontre de la tripartite au Mali et les responsables des régions de Labé, de Mali, de Kédougou, Tamba, Kayes et de Sélibabi se sont retrouvés pour créer la SAFRA.

Ensuite est arrivée l'organisation faite par votre collègue, le Ministre Balla Moussa DAFPE avec les journées culturelles de Sédhiou. Et maintenant nous avons ce qu'on appelle les Festival des Origines. Tout cela est très important mais la valeur réelle de ces opérations, de ces actions là ne peut apparaître que dans la mesure où les participants d'abord mais surtout les organisateurs prennent le temps de réfléchir, de préparer les différentes ethnies qui se retrouvent afin que ce soit la fête de la réconciliation, des retrouvailles de toutes les ethnies du Sénégal. Et un jour le Festival des Origines doit être un grand festival peut être qui n'égalera pas le grand festival de 1964, si je ne me trompe, mais qui va être la rencontre de toutes les ethnies du Sénégal pour vous dire que notre unité nationale est une réalité et là bien sûr j'en arrive à la musique, Monsieur le Ministre, c'est paradoxal.

Vous avez l'école des arts. Mais on m'a fait croire qu'à l'école des arts vous avez plus de vacataires que de professeurs. Or, il y a dans certains établissements de Dakar des professeurs qui sont payés pour ne rien faire, je ne veux pas dire qu'ils sont au chômage ! Ils veulent se retrouver à l'école des arts et il y a des problèmes. Je ne comprends pas quelle est la difficulté de quitter le ministère de l'Éducation pour se retrouver au ministère de la Culture puisqu'on

a déjà une décision en bonne et due forme. Il paraîtrait qu'il y a beaucoup de problème mais j'attends un rendez-vous, malheureusement il n'est pas venu ce soir, mais il doit venir demain. Je crois que je vous enverrai le dossier.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Merci Madame la présidente.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien.

Je donne la parole à Ousmane Djiby SALL.

MONSIEUR OUSMANE DJIBY SALL

Je vous remercie Madame la Présidente.

Madame, Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

Monsieur le Ministre, c'est pour moi une occasion pour vous féliciter de la manière dont vous conduisez votre ministère. Ce n'est pas étonnant qu'un homme de culture comme vous l'êtes, soit placé au Ministère de la Culture. La preuve, le programme que vous initiez rentre de plein pied dans cette dynamique parce que pour développer notre culture il faut d'abord restaurer nos langues, les écrire pour pouvoir vraiment les utiliser parce que nous ne pourrions jamais manifester notre véritable identité en nous exprimant en langue étrangère. C'est tellement vrai que la petite anecdote : j'étais avec un ami, que les sœurs ne prennent pas cela pour un argument pour me taquiner, un ingénieur agronome qui ne parlait que français. Un jour je l'accompagne dans les champs, il était en train de toucher une plante et il y a eu une guêpe qui l'a piqué. Ce n'est pas une guêpe, c'est tout l'ensemble des guêpes une dizaine qui tombent sur ses bras et le piquent, il dit, alors j'ai dit : te voilà maintenant découvert, c'était un toucouleur, donc il a oublié son français qu'il utilisait à tout bout de champs pour dire quand il a été bien touché l'exprimer en sa langue et c'était son très fond et c'est en restituant l'étude de nos langues, c'est en ce moment que nous pouvons rester nous même.

Cette année, c'est à Richard Toll que nous avons organisé nos premières journées culturelles, pour le faire nous avons hésité pendant très longtemps, nous avons dit : de quelle culture il s'agira ? Parce que Richard Toll est un centre d'agriculture, de recherche, qui a été créé par des blancs, des colons, au 19^e siècle. Les gens qui sont venus un peu de partout, de tous les villages du Sénégal, de toutes les régions, toutes les régions sont à Richard Toll, c'est un Dakar en miniature, donc j'ai dit de quelle culture il s'agira, mais quand on l'a fait on a osé le faire avec l'insistance des jeunes, les toucouleurs de Richard Toll ont apporté leur note, les sérères de Richard Toll ont apporté leur note, les sarakholés de Richard Toll ont apporté leur note, les Maures de Richard Toll ont apporté leur note et cela a été extraordinaire un rassemblement des retrouvailles la compréhension et de la nécessité de s'unir pour construire notre ville et c'était un thème vraiment rassembleur parce que avant il y avait des slogans qui étaient des slogans diviseurs, vous n'êtes pas d'ici, vous êtes ceci, vous êtes cela, vous ne voulez pas ceci, mais quand on fait ces manifestations culturelles et que chacun a apporté son apport cela a été des apports féconds, des apports qui ont montré la multiplicité, la pluralité de la population de Richard Toll qui ne faisait qu'une seule population, donc nous avons été encouragés et dans le document quand j'ai vu que vous allez nationaliser, faire des journées nationales de Culture, en tout cas chez nous, on a pris la décision chaque année de faire ces journées culturelles et certainement nous allons les élargir et vous demander votre appui et l'appui de toutes les bonnes volontés qui sont là-bas. Nous avons également un centre classé monument historique ce sont les folies du baron Roger où nous voulons installer un musée de l'histoire du Walo et autre chose, plus des piscines et un village touristique. Je parle de piscine parce que Monsieur le Ministre, nous sommes entraînés de perdre notre civilisation, la civilisation du fleuve, les gens du fleuve savent tous nager mais actuellement avec les barrages, on interdit les baignades dans les fleuves. Et que vont devenir les fluviaux qui n'avaient pas peur du fleuve ?

Madame le Président

Merci, Madame le Président.

Je voudrais commencer par partager peut être une réflexion, une interrogation tout au moins avec le Ministre de la culture et pourquoi pas peut être même avec nos frères du groupe socialiste cette interrogation est la suivante, est ce que dans le contexte de révolution que nous vivons dans le domaine des techniques de communication et d'information il reste encore possible de conduire une politique culturelle avec efficacité sans les articulations avec le département de la Communication. Est-ce que le moment n'est pas venu de nous orienter vers un grand Ministère de la Culture et de la

Communication ? J'avoue que c'est là une interrogation qui suscite l'observation de tout ce qui se déroule sous nos yeux dans ce domaine en matière culturelle notamment, et de la multitude de buts, de communication qui agissent sur nos sociétés et qui exercent, qu'on le veuille ou non, une très forte influence dans nos visions et dans nos comportements.

J'aimerais bien qu'à titre personnel, et aussi convoquer le philosophe, pour qu'on s'interroge collectivement si le moment n'est pas venu d'envisager cette vision. Nous sommes tous impressionnés par l'ampleur, l'étendue et la profondeur de la demande telle qu'elle s'exprime dans notre société en matière de série télévisée. C'est quand même phénoménal ce qui se passe dans nos domiciles et dans nos quartiers au moment où passent des séries qui objectivement font des navettes mais qui constituent pour nos compatriotes quasiment une nourriture essentielle : Marimar, Rose sauvage, et je ne sais quelle autre série encore. Alors, j'ai là une interrogation majeure que je pense aujourd'hui, le Parlement ne peut pas ne pas mettre sur la table.

Une des formes d'expression culturelle et artistique qui apparemment d'ailleurs a occupé une très grande place dans notre vie culturelle a été le théâtre. Et je pense d'ailleurs, le comportement de nos compatriotes face à ces offres qui nous viennent de l'extérieur le prouve. De la même manière qu'on a noté le même engouement pour les productions nationales télévisées. Alors, n'est ce pas un moyen, une occasion pour nous orienter résolument dans cette direction de manière peut être à réconcilier davantage notre pays avec lui-même et surtout dans le but d'asseoir des approches vraiment transversales qui nous permettent, dans le contexte actuel de crise et de repli sur les réseaux identitaires, d'offrir une passerelle participant à ce que Sanou appelait tout à l'heure l'urgente nécessité de travailler résolument à recréer les conditions d'une unité nationale qui à mon sens ne peut se fonder et se souder réellement qu'à partir de notre substrat culturel commun. Donc le recours aux nouvelles techniques de communication pour porter le message culturel me semble être aujourd'hui un axe majeur d'une politique culturelle rénovée et efficace.

Un deuxième élément important, et c'est là aussi, une double bataille. C'est la place, à notre sens, que l'écrit doit retrouver dans notre société. De ce point de vue là, évidemment on assiste comme dans tous les autres domaines de la production industrielle à ce qu'on pourrait appeler un dictât des multinationales de l'édition. Qu'est ce que le gouvernement aujourd'hui face à la crise des MEA qu'on a suivi ces dernières a envisagé ? Je ne terminerai pas Monsieur le Président sans soulever la question de l'édition en langue nationale et sans me féliciter par ailleurs de l'adoption du décret portant la création de nouvelle direction de la promotion des langues nationales. C'est pourquoi je

pense que là, c'est une articulation entre le ministère de la culture et le Ministère de l'éducation de base pour promouvoir l'édition en langue nationale constitue également une priorité.

Je vous remercie.

MADAME LE PRESIDENT

Merci bien, je donne la parole au député Mamadou DIOP

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie Madame la Présidente

Madame la Présidente

Monsieur le Ministre de la Culture

Madame le Ministre du Budget

Je ne sais pas, je suis saisi par un sentiment assez, que je ne saurais caractériser parce que j'ai entendu ici qu'il faut se méfier des langues nationales. Que les langues nationales divisaient le peuple et quelques autres caractérisations de ce genre. J'ai honte pour mon parlement. Monsieur le Ministre vous êtes un épistémologue, un philosophe des sciences et vous savez, cela c'est le Président de la République dans son discours à Monton qui le dit et il a raison, nous sommes témoin d'une révolution copernicienne. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si nous ne nous battons pas pour développer et protéger nos langues nationales, nous cesserons d'exister en tant que peuple. Pas en tant qu'être humains, on continuera d'être là, mais en tant que peuple. Ceci me paraît fondamental. Et c'est possible. Quelqu'un a dit tout à l'heure que nous devons continuer à nous méfier de nos langues nationales. C'est grave, moi j'ai présenté l'année dernière une proposition de loi sur l'utilisation des langues nationales dans l'assemblée. Notre collègue MENDY, on l'a entendu ici il s'est exprimé en français il fallait faire de grands efforts pour comprendre ce qu'il voulait dire. Pourtant c'est un député intelligent, capable s'il s'exprime dans sa langue maternelle de dire les choses les plus fines les plus pointues qu'il veut dire. Mais, il est possible d'installer ici des cabine si Moustapha Cissé LO veut parler ouolof y compris les proverbes avancés il le fera et mon collègue Sambou comprendra très bien de même manière s'il parle son diola, Moustapha Cisse LO comprendra ainsi de suite. Par conséquent cette diversité se transformera en richesse. Mais s'il existe ici, et c'est grave, Monsieur le Ministre de la Culture, je voudrais quand même poser le problème du contenu, parce que les nouvelles technologies de l'information et de la Communication en fait sont un support tout simplement et donc la bataille du contenu est posée et je crois que même à la prochaine réunion de l'OMC cette question est posée Je sais que les Français mènent un combat pour

l'exception culturelle, les Américains... ce sont des batailles vitales qui se posent pour l'humanité aujourd'hui. Je pense que ce que je dis là vous le comprenez probablement mieux que moi. Et par conséquent... cette question, pour moi il n'y a pas de PS, de PDS, de Renouveau, ni quoi que ce soit. Ce sont des Sénégalais. C'est l'Afrique qui doit mener un combat commun pour vivre, pour exister au prochain millénaire. Les autres discours, enfin il faut du tout pour faire un monde.

Merci.

MADAME LE PRESIDENT

Merci bien.

Je donne la parole au député Madior DIOUF.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Je vous remercie Madame le Président.

Madame le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre de la Culture,
Mes chers Collègues,
Messieurs les Collaborateurs du Ministre,

Monsieur le Ministre de la Culture, nous avons travaillé en commission des Finances. Je voudrais redire ici que tout votre action diversifiée, allant dans le sens de ce que la culture peut apporter à nos problèmes de développement. Pour prendre l'exemple des langues nationales dans les médias. Je voudrais aller plus avant ici, en disant d'abord qu'il y a un problème de démocratie et de respect de ceux à qui on s'adresse. Les langues nationales doivent avoir leur place dans les médias, deuxièmement cette place doit être occupée avec qualité. Et sur ce plan-là il y a une action qui est possible de la part du ministère responsable de ceux qui savent culturellement en coordination du ministère responsable de ceux qui savent communiquer. Il faudrait que les langues nationales contribuent à sécuriser le citoyen sénégalais dans cette période où le plus grand risque c'est la perte des racines. S'enraciner profondément c'est non seulement entendre l'usage de ses membres mais leur usage correct, par les gens qui les respectent qui les connaissent bien, qui les pratiquent bien.

D'abord dans le domaine de la radio mais aussi dans le domaine de l'écrit. C'est ce qui expliquait la boutade que j'exprimais en commission des Finances disant vérifiez si vos collaborateurs savent écrire leur nom dans leur propre langue. Dans l'Assemblée nationale d'ailleurs on aurait eu peut-être 1/20. C'est dire qu'il y a une surveillance utile de la qualité de l'utilisation des langues nationales et cela peut être souligné aux responsables de ces langues orales ou écrites par le ministère dont vous avez la responsabilité.

Les langues nationales dans les médias c'est un problème de démocratie, d'enracinement, c'est un problème de projet culturel. L'homme du Sénégal doit grâce aux langues nationales dans le retour aux racines, consolider la mosaïque nationale non pas développer des reprises identitaires qui ouvriraient la porte à la séparation. C'est un risque qui est sur ce plan derrière nous. Il faut travailler davantage la mosaïque, la mosaïque c'est un peu ce qu'a évoqué le collègue Djiby SALL le Maire de Richard-Toll après le savoureux problème des Al Poularènes,dans les champs.illustratif . Mais le verdict l'a emporté sur la profondeur et par conséquent insister sur l'importance des langues dans les médias.

Madame le Président

Merci bien.

Je donne la parole à Monsieur Michel SAMBOU

Monsieur Michel SAMBOU

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Monsieur le Ministre,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, ce que j'avais retenu aujourd'hui comme thème nous a été effleuré par des collègues. Je ne vais pas renoncer
Ce qu'on nous sert dans les radios comme programme culturel aujourd'hui, Monsieur le Ministre, des journées culturelles s'organisent à travers le pays. On a organisé les convergences, le festival des origines est à sa troisième phase. Les journées culturelles mancagnes, les «humésa kassa» et d'autres ethnies ont été organisées à travers le Sénégal, les journées de Tambacounda, dans le Fouta mais on ne voit rien à travers la télévision sénégalaise. S'il faut organiser des organisations pour mettre des cassettes dans les tiroirs, ce n'est pas la peine. C'est pourquoi quelqu'un a dit tout à l'heure qu'il y a une harmonisation qu'il faut forcément entre vous et la communication.

Deuxième aspect aujourd'hui à lutter et à demander la décentralisation de moyens de la communication et de la télévision. Mais si vous allez dans les radios nationales la même langue que tous les médias privés utilisent parce qu'elle est la seule, comme si les autres langues n'existaient pas si on parle de protéger je crois qu'il y a 6 langues nationales qui ont été retenues. Donc à mon avis, vous devez vous entendre avec le ministère de la communication pour que chacun recrute au moins un journaliste qui puisse parler au moins l'une de ces six langues, il ne s'agit pas de faire parler des langues, de les faire croquer par d'autres des apprentis. Parce que ce qu'on apprend quelque fois, la radio, au lieu de recruter quelqu'un qui comprend Diola ou Sarakholé, Soninké prend un autre qui croque ces langues à la fois. Lui il comprend une langue, et les autres il les croque. Mais quand vous croquez des langues, à la radio, les autres ne vous écoute pas.

Les ethnies concernées par ces langues ferment la radio. Et le programme culturel concerne à la télévision actuellement a créé un autre problème. Qu'est-ce qui se passe ?

C'est qu'actuellement dans les régions périphériques et même en ville, avec les systèmes des paraboles, là où on ne peut pas capter les TV5 et autres, lorsqu'on sert le programme monoculturel de week-end, les gens tournent le dos à la télévision sénégalaise. Et ils consomment étranger. Donc je pense que nous devons faire un effort pour que chacun s'y retrouve. Sinon, nous allons travailler, participer à acculturer nos populations.

Et, c'est pourquoi toujours dans le cadre de ces problèmes de langues, nos langues nationales, nous devons y apporter une attention plus particulière que jadis.

Et il est vrai que nous devons même faire un effort dans nos écoles, puisque nous parlons plusieurs langues, pour qu'aussi nos enfants se cultivent dans ces différentes langues.

Mais on a comme l'impression que nous parlons de langues nationales avec « s » alors qu'en pratique une langue nationale, je ne sais pas pourquoi, il paraît que c'est toujours la loi de la minorité et de la majorité. C'est pourquoi donc cela doit être difficile d'être minorité et même en politique.

Maintenant je viens sur les orchestres régionaux. Les orchestres régionaux Monsieur le Ministre, vous aviez fait un effort pour les équiper. Mais ces orchestres doivent être, doivent avoir un équipement adéquat, et être mis dans des conditions de pouvoir évoluer. Parce que sinon qu'est-ce qui se passe ?

Vous mettez du matériel incomplet, c'est de petits orchestres à côté qui viendront prêter une guitare solo et autre chose que l'orchestre régional lui-même ne fonctionnera jamais.

Je crois que là, il faut faire un effort pour leur donner un équipement complet et leur créer un cadre de fonctionnement.

Les musées, vous faites un effort. Malheureusement, le musée de Darou Salam a des problèmes mais je crois qu'on doit faire en sorte qu'au niveau de chaque capitale régionale, il y ait un musée digne du nom, pour pouvoir vraiment recenser tout ce qu'il y a comme objet culturel, que l'on puisse le visiter à travers ce musée, avant d'arriver au musée national. Je crois que s'il y a décentralisation et que la culture est aujourd'hui même une compétence transférée, c'est vous qui restez l'homme qui doit orienter et qui doit aussi guider les pas aux techniciens qui sont placés au niveau des régions. Vous, en tant que Ministre de la Culture, nous ne pouvons que vous remercier et vous féliciter. Parce qu'on sait ce que vous faites. On vous entend et vous bougez ; mais il y a des choses quelque fois qui m'étonnent par exemple le 19, il y a le festival des origines à Joal-Fadiouth.

Mais le 19, l'Assemblée Nationale va clôturer ses travaux. Donc un parlementaire qui veut faire son travail ne sera pas à Joal-Fadiouth alors je pense que ce qui se passe là-bas est très important et on devait tenir compte de cela et faire en sorte que la représentation nationale puisse avoir l'occasion d'y assister.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

La parole est au Député Samba Der GAYE.

MONSIEUR SAMBA DER GAYE

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre de la Culture,
Madame le Ministre du budget,

Je voudrais d'abord vous remercier pour les efforts inlassables que vous fournissez pour le département qui nous tient à cœur, celui du ministère de la culture.

Monsieur le Ministre je voudrais aussi évoquer avec vous le problème d'un de nos villages historiques mais qui fait la fierté des Oualo-Oualo que nous sommes. Il s'agit de NDER. Je pense que NDER est un vivier dans lequel beaucoup d'intellectuels vont aller puiser pour faire œuvre littéraire, l'histoire de NDER également a permis de développer une autre facette de notre culture tel que le théâtre. Aujourd'hui NDER est devenu un mythe qui du reste est un puissant outil d'éducation pour les générations futures. Aujourd'hui on parle beaucoup de la promotion de la femme, je pense que l'exemple de NDER peut servir un bon exemple.

Maintenant, je voudrais aborder les retombées culturelles parce qu'après tout NDER devrait profiter de ces retombées pour pouvoir développer au moins le côté culturel et touristique de ce village. Mais promenez-vous au niveau de NDER, il est devenu un village insignifiant, vous deviez donc tout faire pour qu'il retrouve sa place d'antan. Il est urgent que NDER soit traité au même titre que les autres villages légendaires. On peut dire que toutes les femmes sont satisfaites du comportement des femmes lors de la bataille de NDER.

Pour terminer, je voudrais poser une question tout en remerciant les Sénégalais d'avoir fait de la mosquée de Touba un monument historique. La question est de savoir pourquoi Touba et pas Tivaouane.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci. Madame le Député GNIMA NDONG, vous avez la parole.

MADAME GNIMA NDONG

Merci, Présidente
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre de la Culture,
Chers Collègues,

Je crois que je ne vais pas revenir sur les langues nationales parce que je soutiens particulièrement ce qu'a dit notre collègue DECROIX.

Mais je vais plutôt parler de ma région.
Monsieur le Ministre, comme vous le savez, la région de Fatick est très riche de par sa diversité ethnique. La variété des coutumes et des traditions. Elle regroupe de nombreux sites et monuments liés à la nature, aux croyances et à la pratique culturelle des populations. Les activités de région sont diverses et variées, mais Monsieur le Ministre, nous avons des préoccupations. Le centre

culturel reste la principale structure d'encadrement, nous notons que le rayon d'action du centre régional est faible, et les moyens manquent. La dégradation des sites et monuments historiques nous préoccupe beaucoup. Nous notons l'absence d'infrastructures culturelles dans le département de Gossas et de Foundiougne.

Nous voulons savoir, Monsieur le Ministre, ce que votre département a prévu pour résoudre une partie de ces problèmes ?

Dans le cadre des investissements prioritaires pour développer les infrastructures et activités culturelles, nous souhaitons la construction d'un complexe culturel régional, d'un centre culturel à Foundiougne et à Gossas, d'un centre socio-culturel à Diofior, Guinguinéo, Kahone et Passy. Nous souhaitons aussi la construction d'un éco musée à Diakhao, de case d'action culturelle dans les 35 communautés rurales. Nous souhaitons que le service régional soit doté de moyens logistiques, au moins qu'il y est une 4/4.

Monsieur le Ministre, nous comptons beaucoup sur votre compréhension et le soutien de vos collaborateurs.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien, Madame le Député.

MONSIEUR IBRAHIMA FALL

Monsieur le Ministre, il y a une ombre qui plane sur nos débats quand on parle de culture. C'est l'ombre du Président SENHOR. Un homme qui a beaucoup fait pour notre culture et je voudrai ici, je pense qu'au nom de la représentation parlementaire lui rendre cet hommage, qui je pense est unanime.

Je crois que ce débat sur la culture au-delà des aspects secondaires, que je considère comme secondaire ce sont les effets matériels et demandes ponctuelles cèdent un débat sur nos valeurs.

Tout à l'heure le Président du Groupe Parlementaire libéral a fait état du substrat culturel sur lequel devaient reposer toutes nos actions. Toutes nos actions culturelles, politiques, puisque la culture en fait c'est un tout. Et je suis d'accord pour que cette connexion entre la culture et la communication soit de façon beaucoup plus institutionnelle, raffermie c'était le cas y a quelques années. Parce que quelques années, parce qu'aujourd'hui, évidemment on ne peut rien entreprendre au plan mondial, ni au plan national ou micro local sans qu'il y est une communication adaptée. Et c'est pourquoi je suis d'accord avec mon collègue DECROIX sur une bonne utilisation des nouvelles technologies

de l'information et de la communication pour véhiculer notre message culturel. Et cela je pense que nous pouvons gagner cette bataille à moindre frais puisque ce sont des supports qui sont accessibles et nous avons des atouts et des prérogatives pour cela. Mais encore faut-il que nous véhiculions les bonnes valeurs. Quelqu'un a parlé de théâtre comme étant un support important dans notre pays. Mais je ne peux pas ne pas m'interroger par rapport aux valeurs et au théâtre. Sur le théâtre politique que nous offrons à nos compatriotes qui est aux antipodes des valeurs que nous voulons défendre. Quand on voit des gens apparemment que tout sépare sur le plan des idées mais qui se mettent quand même ensemble pour un but qui ne correspond pas à nos valeurs. Puisque nos valeurs, SENGHOR les a théorisées depuis longtemps. C'est le Diom, le Mougne, le Kersa, professeur Madior DIOUF, je peux peut être faire recours à votre érudition là-dessus. Est-ce que le spectacle que nous hommes politiques offrons à nos populations est le véritable message que nous devons véhiculer ? Et aujourd'hui c'est une question importante parce que quand pour des ambitions personnelles, quand pour des buts parfois très en deçà des valeurs que nous avons ou bien des ambitions que nous avons, nous nous mettons ensemble en disant : on va se mettre ensemble pour une cause qui ne perdurera pas parce qu'une fois ce but atteint nous sommes différents. Je pense que cela est important et cela interpelle même, je sais qu'au niveau du groupe PDS, sans que cela n'ait rien à voir avec mon ami Abdou FALL, voilà un Monsieur qui se lève un bon matin qui rallie un Parti et qui demain parce que quelqu'un est malade, cela ne correspond pas à des valeurs. Il faut qu'on parle de ces problèmes-là. Aujourd'hui je pense que nous aurions été bien inspirés, nous hommes politiques parce que nous offrons un spectacle théâtral qui ne nous honore pas. On l'a déjà fait. Maître Abdoulaye WADE est venu faire son cirque, ce n'est pas un spectacle culturel, il est reparti. Un homme qui prétend défendre des valeurs, qui va avec le Président Abdou DIOUF, qui ensuite se retire pour des motifs fallacieux, qui retourne et qui aujourd'hui développe un langage comme ce n'était pas le même. Mais vous aussi ce sont des valeurs ou de l'opportunisme ? Et cela je pense que ce sont des questions importantes que nous devons nous poser parce que nous avons une responsabilité importante et demain ceux qui voudront uniquement pour des ambitions personnelles mettre des jeunes dans la rue comme disait l'autre, comme chair à canon, je pense que ceux qui, aujourd'hui prennent la responsabilité de s'associer à ce langage communautaire : nous allons faire ceci, nous allons faire cela doivent également se poser des questions et je pense que c'est également l'essence du débat culturel dans notre pays, et l'essence du débat pour le développement.

MADAME LE PRESIDENT

Je vous remercie. La parole est à notre collègue Cheikh SECK

MONSIEUR CHEIKH SECK

Je vous remercie Madame la présidente.

Madame la Présidente vous me permettez tout d'abord de féliciter Monsieur le Ministre de la Culture. Et je le fais parce qu'il le mérite, il mérite ces félicitations, c'est un homme de culture, certains l'ont déjà dit et il est entrain de faire un important travail à la tête de ce département, je le félicite également pour le complexe culturel de Diourbel qui aujourd'hui en tout cas fait partie des complexes culturels régionaux qui sont les plus performants dans ce pays, je crois que Monsieur le Ministre toutes les populations de Diourbel sont honorées par ce complexe nous, nous en félicitons et nous vous félicitons. Nous félicitons également et nous nous en réjouissons également donc de Touba qui vient d'être élevé comme monument historique et patrimoine culturel, certains l'ont dit tout à l'heure votre département est tellement important qu'il faudrait que ce département aille avec d'autres départements, cela veut dire quoi, cela veut dire que OK, mais dans la région de Diourbel sur le plan touristique, nous ne sommes pas du tout gâté et c'est le moment de réfléchir donc pour le développement du tourisme culturel ou du tourisme religieux donc, afin que ce secteur puisse en tout cas être redynamisé.

Monsieur le Ministre, il existe dans la région de Diourbel, ce que l'on appelle les « mbanares » c'est quoi il semble qu'autre fois, quand un grand chef traditionnel meurt il était enterré avec tout son trésor et particulièrement il y a des zones du Baol, notamment le village de Guate, où aujourd'hui vous allez dans ce village c'est beaucoup de « mbanares » qui existe et je crois que cela aussi, ce sont des patrimoines culturels et c'est le moment de réfléchir, pour voir comment valoriser donc ce patrimoine culturel là qui si on n'y prend garde disparaîtra un jour alors que pour les populations locales cela une signification très importante.

Monsieur le Ministre, les langues nationales à l'Assemblée nationale ce serait l'idéal, mais vous savez il faut beaucoup faire attention, il est bon de faire une proposition de lois mais il faut voir aussi la faisabilité de ce projet, je crois que c'est un projet qui nécessite beaucoup de moyens et donnez-nous quand même le temps de consolider davantage notre croissance, régler davantage les problèmes d'éducation et de la santé de réduire la pauvreté avant donc de penser à mettre en place cette généralisation de langues nationales, parce que c'est un projet qui nécessitera beaucoup de moyens et je crois que c'est beau de rêver comme je l'ai dit, mais il faut voir la faisabilité.

Ibrahima MENDY, s'exprime en français on le comprend bien, c'est un ndiago mais s'il s'exprime en ndiago le Ministre à qui il s'adresse n'est pas tenu de le répondre en français ou ndiago, il peut le répondre dans sa langue maternelle et je crois que cela risque d'avoir des paramètres qu'il faut étudier de très près avant de se lancer comme cela dans l'aventure.

Monsieur le Ministre, par rapport à la francophonie c'est là où personnellement j'ai des inquiétudes, j'ai participé à deux festivals mondiaux de la jeunesse notamment le dernier qui était donc à Costa de Caparika à Prague et aussi le festival de Porto et dans le cadre de ces manifestations internationales surtout dans le cadre de l'international socialiste des jeunes, ce qu'on appelle la YOUSI, le français n'est pas encore accepté donc comme langue au présidium et je vous assure qu'on a eu beaucoup de problèmes surtout ceux qui ne comprenaient pas l'anglais, il fallait marcher beaucoup de temps pour voir quelqu'un qui parlait le français, c'est l'anglais, l'espagnol qu'ils ont accepté dans le présidium. Et aujourd'hui même je crois que quelque part l'éducation même est menacée parce qu'aujourd'hui, à un certain niveau donc d'éducation, toutes les publications sont en anglais. Tous les documents, tous les bons livres aujourd'hui sont en anglais, et je crois que c'est le moment en tout cas, pour la francophonie vraiment de se battre sinon nous sommes aujourd'hui de loin dominer par les anglophones mais aussi les Espagnols. Et je crois que Monsieur le ministre, cela est une question qui mérite beaucoup de réflexion et sur laquelle je voudrais échanger avec vous. Madame la Présidente, je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien.

Je donne la parole à Madame le député Coumba BA

MADAME COUMBA BA

(INTERVENTION EN OUOLOF)

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien, le député Alé LO a la parole

MONSIEUR ALE LO

Je vous remercie Madame le Président
Madame le Ministre,

Messieurs les ministres

Chers collègues

Je voudrais m'associer aux félicitations adressées à Monsieur le Ministre et à ses collaborateurs et évoquer deux points l'un figurant sur le rapport, c'est l'appel concernant les maisons culturelles dans les communautés rurales. Monsieur le Ministre il existe déjà quelques maisons qui sont construites mais qui ne sont pas équipées. Nous pensons devoir nous approcher de votre département pour voir non seulement comment trouver des équipements mais surtout des programmes qui vont intéresser les jeunes de manière à utiliser ces maisons des jeunes. Cette semaine, a été lancé le concours culturel pour la fiara qui va être organisé en décembre, la foire agricole des ressources animales. Je pense que l'idée des organisateurs est de faire une jonction entre les activités culturelles et les activités de développement. Je crois que c'est une première et nous souhaitons Monsieur le Ministre l'appui de votre département pour pouvoir réussir ce premier texte et nous attendons le passage du Ministre de l'agriculture et également solliciter à travers lui, Madame le Ministre du Budget l'appui du gouvernement pour cette première foire qui va être organisée au Sénégal. Je pense que l'importance des langues nationales n'est plus à démontrer et si cela est possible je me rappelle y a quelques années au niveau de notre association, nous avons réussi à faire une transcription directe de notre assemblée dans les 6 langues nationale à la foire. Je sais que les Présidents étaient tellement satisfaits qu'en rentrant ils ont ramené les écouteurs pensant qu'une fois arrivés chez eux ils pourraient suivre les émissions à la radio à partir de ces écouteurs. Et c'est un an après qu'ils restituaient ces écouteurs là. Je crois y a là une étude à faire c'est vrai que cela coûte très cher, mais je sais que ce serait très utile si cela était possible. En fin je voudrais terminer Monsieur pour encourager les relations de cousinage qui existent entre différentes ethnies, Sérères, Diola, Toucouleurs, le mois dernier nous étions en Guinée avec quelques Présidents de communautés rurales on a été invité par un président Sérère et un des présidents Toucouleur a oublié son chapelet après avoir mangé. Le lendemain il n'a pas osé aller le chercher, il a fallu payer un mouton pour toute la délégation pour pouvoir se racheter. Et au-delà de ce fait banal, ils ont réussi à faire un jumelage entre leurs deux collectivités. Je vous remercie.

Monsieur le Ministre de la Culture, je me permets de vous adresser les encouragements et félicitations des populations de Kaolack pour leur bel ouvrage qui a été construit dans cette ville, je veux parler du centre culturel de Kaolack. J'ai vu dans le rapport qu'il est prévu un équipement en matière audiovisuel de ce centre. Donc, merci Monsieur le Ministre j'ai deux petites préoccupations, l'une est mienne, l'autre provient des jeunes de deux villes, il s'agit des jeunes des villes de Ndoffane et de Gandiaye. Deux petites villes qui viennent d'être érigées en communes. Ces

jeunes s'adonnent massivement à des activités culturelles et solliciteraient de la part de votre département un équipement en matériel de sonorisation.

La deuxième préoccupation est mienne. J'ai le sentiment, Monsieur le Ministre de la Culture que certains de nos artistes sont un peu laissés en rade surtout ceux qui sont démunis de moyens et qui vraiment ont des talents et une renommée qui dépasse souvent nos frontières. Je veux citer, par exemple, un artiste comme Saloum DIENG, Yandé Codou SENE, Djebel NDIAYE et Ndèye NDIAYE de Kaffrine, sans parler de la troupe de Médina Sabakh et celle de Nguéniène. Voilà des artistes qu'on n'utilise que pour des cérémonies d'ordre national ou bien quand il y a des manifestations. Mais après ces moments de retrouvailles, il n'y a rien qui soit décidé en direction de ces artistes. Moi, je voudrais savoir Monsieur le Ministre, quelle est la politique de votre département pour la prise en charge ou bien même l'assistance en direction de ces talents.

Je vous remercie.

MADAME LE PRESIDENT

Merci bien.

Je donne la parole au dernier orateur, à moins qu'il ne renonce, Mamadou DIOUF.

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Merci Madame le Président.

Monsieur le Ministre, je vais aller en style télégraphique. D'abord je voudrais vous demander si vous avez évalué ce que nous rapportent, au plan économique, les industries culturelles. C'est la première question.

La deuxième question est qu'est-ce que vous avez retenu au niveau de la région de Fatick comme monument historique ? Et je voudrais suggérer aussi qu'au niveau des communautés rurales qu'on crée des centres d'animation culturelle, parce que ce qui existe dans les communautés rurales ce sont les foyers, des constructions de fortune qui ne sont pas équipées, il n'y a pas de bibliothèque ni rien. En réalité, dans ces foyers il n'y a aucune animation culturelle. Les gosses y font des soirées c'est tout. Alors, je pense qu'il faut changer un peu la philosophie de cette chose en créant des choses beaucoup plus complètes.

Alors, maintenant sur les langues nationales, je considère que c'est un sujet sensible. Mais je crois qu'il peut être simple mais il peut être compliqué. Alors, pour le simplifier je pense qu'il faut appliquer un traitement démocratique aux langues nationales. Traitement démocratique veut dire qu'il faut traiter le sérieux, comme vous

traitez le peulh, le wolof, les autres langues qui ont été retenues comme langues nationales.

Mais je voudrais remercier le député Moustapha Cisse LO, doyen Bocar, Ousmane Djibi SALL, Président Abdou FALL, Mamadou DiOP DECROIX, Madior DIOUF, député Assane MBOUP, Samba Der, notre sœur Gnima, Ibrahima FALL, Cheikh SECK, Madame Coumba BA, député Allé LO, Monsieur Mody NDIAYE et Monsieur Mamadou DIOUF.

Les uns et les autres ont non seulement apporté des contributions pour éclairer les politiques nationales ou locales mais ont également posé des questions pertinentes.

Je voudrais si vous en étiez d'accord, regrouper mes réponses en fonction des questions qui me paraissent être revenues le plus souvent, et que je regroupe dans les rubriques suivantes : il y a des questions qui ont un caractère institutionnel, ou d'orientations politique, je répondrais donc dans ce cadre-là aux questions qui ont été posées.

D'autres questions sont relatives à ce que nous appelons Ministère de la Culture à conviction et que nous distinguons très clairement des manifestations, les manifestations sont les occasions très importantes, des rencontres entre le public et les créateurs, car il est bien évident que si un créateur ne peut pas montrer pour faire apprécier ces œuvres par un public restreint ou plus large, il aura peut-être la satisfaction d'avoir créé quelque chose, mais il n'aura pas noué les dialogues importants qui permet de relancer la création et de tester ses possibilités.

Donc je parlerai des manifestations à part mais nous avons aussi la production, car c'est par là que nous avons la création de ces problèmes. Et tout ce qui touche d'ailleurs comme nous allons le voir tout à l'heure nos relations avec le reste du monde. Nous avons bien entendu aussi des questions qui touchent aux manifestations culturelles, vous en avez soulevé un certains nombre, et je vais essayer de les aborder.

Enfin quelques questions particulières qui constitueront la dernière rubrique. Pour ce qui est de la première rubrique, il y a des situations qui ont un caractère institutionnel, ou de statut, ou d'orientations politiques. Celle qui est la plus récurrente, celle qui a deviné me semble-t-il débat aujourd'hui, c'est la question des langues nationales. Au moins un point est assuré. Tout le monde est d'accord sur leur importance. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de les faire vivre. Tout le monde veut aussi que l'Etat sénégalais, le Gouvernement

accorde des politiques appropriées et des moyens conséquents chaque fois que c'est possible, au développement de ces langues nationales, et par conséquent à leur suivi.

Tout cela constitue donc un consensus. Il y a sept points de vue des modalités et propositions que nous avons enregistrées ici et là, je ne crois pas d'ailleurs qu'il y ait des divergences fondamentales dans la manière de les présenter, c'est peut-être un problème d'opportunité ou de moyens.

Je voudrais maintenant être un peu plus précis par rapport à cela.

La question des langues nationales est une question qui s'adresse à la fois à la nécessité de préserver l'unité nationale, et en même temps de garantir la diversité. Cela paraît contradictoire, mais c'est absolument nécessaire. Car c'est lorsque nous aurons compris cela que nous pourrons exiger aussi dans nos relations avec le reste du monde je veux dire sur le plan mondial, la même chose, c'est-à-dire qu'on nous permette d'avoir des politiques nationales en matière de langues, mais également qu'on accepte la diversité sur le plan international.

En matière de langue mais également qu'on accepte la diversité sur le plan international. Nous avons ici une préoccupation fondamentale pour anticiper un peu sur ce qui a été dit du Fesnac mais qui a été répété à chaque occasion. Le FESNAC est une manifestation des régions où on veut que les régions présentes leur fassent des diversités de pôle de développement régional mais en même temps l'objectif ultime, c'est de construire, d'approfondir, d'affermir l'unité nationale. Les langues, par conséquent ont une place dans ce domaine et je voudrais vous dire qu'au plan international aujourd'hui, au niveau des tribunes les plus importantes, je veux dire à l'UNESCO, ou bien au niveau des réseaux qui se sont constituées à la suite d'une conférence très importante qui s'est tenue à Stockholm, il y a quelques années, aujourd'hui, se trouvent au cœur des préoccupations de ceux qui ont en charge la politique culturelle, la défense des langues nationales et de toutes les langues nationales sans équivoque, de ne considérer aucune d'entre elles, parce qu'elle est minoritaire en étant subordonnée aux autres, ou moins importantes que les autres. Prenons un exemple complet, madame le Ministre du patrimoine du Canada, qui défend avec acharnement cette question de diversité, rappelle constamment dans toutes les tribunes internationales que dans son pays il y a aussi des langues qui sont considérées comme minoritaire et des langues qui ont leur place et pour lesquelles il faut se battre. Donc notre préoccupation, votre préoccupation, ici au sein de la représentation nationale, qui est aussi celle des associations de langue, c'est celle que tous les ministres de la culture du monde, soucieux de faire en

sorte que la mondialisation ne soit pas qu'un effet négatif sur le comportement des sociétés mais il est bien évident que pour que cela soit possible au niveau international, il faut d'abord à l'intérieur de chacun de nos pays, nous puissions développer des politiques appropriées, par rapport à cela, je voudrais au passage saluer le dynamisme des associations de langue, je crois que c'est là qu'il y a les foyers les plus importants. J'aurai pu dire d'ailleurs que le premier degré de défense des langues nationales c'est le fait que nous le pratiquions dans nos terroirs et que nous le pratiquions dans nos familles y compris des familles qui se trouvent dans les régions ou des zones qui parlent d'autres langues nationales et où il y a donc un enrichissement, ce qui est à craindre et qui aurait pu menacer d'autres langues, par exemple le sérère s'est vigoureusement redressé par rapport à cela et c'est ce que l'association NDef leng fait depuis quelques années, c'est de lutter contre le dépérissement du sérère qui par ses contacts avec d'autres langues voisines à tendance non seulement à s'enrichir mais à perdre ce qui constituait son vocabulaire initial. La crainte à avoir est celle-là que des langues en phagocytent d'autres. Il nous faut par conséquent lutter contre cela.

Les langues nationales sont à saluer dans leur dynamisme, il nous faut par conséquent lutter contre cela. Les langues nationales sont à saluer dans leur dynamisme et je voudrais dire aussi que nous avons de nombreuses manifestations qui sont des occasions de vivre et de pratiquer ces langues nationales, c'est la profusion, c'est la multiplication des manifestations culturelles qu'on appelle les journées culturelles. Je voudrais m'en féliciter et je crois que dans toutes les régions, pour ne pas dire dans les grandes villes, dans les quartiers, nous avons des journées, des semaines culturelles qui ne sont pas simplement du folklore, qui ne vise pas seulement à parler de l'art et de la littérature, qui sont aussi des occasions pour montrer les liens pouvant exister entre la culture et le patrimoine local et la production économique au niveau local également. Il y a une jonction qui me paraît extrêmement importante.

Vous avez maintenant abordé deux questions majeures c'est la présence des langues nationales dans les médias et l'utilisation des langues nationales au niveau de l'Assemblée Nationale, disons du parlement.

Au niveau des médias, là également je crois que nous partageons tous ce point de vue qu'il faut une plus grande présence des langues nationales. C'est une question que je connais, puisque nous discutons chaque fois que l'occasion se présente. J'ai eu moi-même l'honneur de faire un passage au Ministère de la Communication. Donc cette question m'a été posée lorsque j'étais aussi chef de ce département, je connais donc les différents aspects du problème qui se trouve

être lié à la fois à la programmation et aussi à la nécessité peut être de tenir compte du coût du public, c'est une question que nous savons très bien. Aujourd'hui, il y a des choses qui dominent dans le monde, qu'on le veuille ou non je ne dis pas qu'il faut baisser les bras contre cela par rapport à cela. C'est par exemple un engouement extraordinaire pour le football, c'est un engouement extraordinaire pour la musique. Je suis sûr que si vous interrogez 10 jeunes gens aujourd'hui en leur demandant ce qu'ils aimeraient faire, je suis sûr que peu d'entre eux vous diront qu'ils veulent être des professeurs de philosophie mais beaucoup vous diront qu'ils veulent être des footballeurs ou des grands musiciens. C'est une tendance non pas nationale mais mondiale. Et c'est pour cela que les médias en tiennent compte. Faut-il pour autant faire reculer la préservation de la diversité culturelle à travers les langues nationales, bien entendu cette idée est loin de mon esprit. Et il faudrait peut être qu'à travers la multiplicité des programmes prévoir des fenêtres de plus en plus importantes et peut être aussi comme quelqu'un l'a dit diffuser d'avantage les manifestations culturelles qui se déroulent dans les terroirs et qui permettent par conséquent à ceux qui comprennent les langues de ces terroirs de se reconnaître. Cela se voit par exemple lorsque dans la transmission des fêtes religieuses, des gamous et autres qui se passent dans d'autres régions, on les retransmet par exemple en puular ou dans d'autres langues nationales. Ce qui est de plus en plus fréquent mais qui était fort rare et qu'aujourd'hui se trouve être apprécié par ceux qui sont les locuteurs de ces langues. Il y a un réel problème. Je n'ai pas énoncé en disant cela une solution, il y a un réel problème que tous les responsables de ce secteur doivent prendre en charge et mener une réflexion approfondie. Je pense véritablement que nous devrions noter des progrès d'année en année dans ce domaine là.

Pour ce qui est de la représentation plutôt de la présence des langues nationales à l'Assemblée, au parlement. Je crois que dans le principe personne n'est contre. Nous avons une langue officielle, c'est le français. Tant que cela n'est pas rapporté, abandonné, c'est le français qui est la langue officielle. Maintenant, du point de vue technique, vous savez tous que si nous devons pratiquer cela à l'Assemblée, il ne suffirait pas d'avoir des interprètes dans les boxes, il faudrait aussi toutes les combinaisons possibles de traduction. Je veux dire que concrètement si je me lève pour parler en puular, où si un député se lève pour parler en puular, il faudrait pouvoir traduire ce qu'il a dit aussi en diola, en mandingue, etc.... donc, il ne suffit pas d'avoir autant d'interprètes dans les 6 langues nationales ou les 7 qui ont été retranscrites. Il faudrait avoir eu des interprètes capables de faire la connexion et donc la traduction dans les autres langues nationales. Ce qui bien entendu n'est pas impossible à terme, mais demande une formation, demande par conséquent des moyens supplémentaires et c'est par rapport à cela je crois, qu'il faut réfléchir. Il faut

résoudre le problème sur le plan technique, et les présenter en ce moment s'il est applicable, je ne pense pas que quelqu'un puisse s'opposer à cela. Mais si le problème n'est résolu au plan technique, on fera tout simplement une pétition de principe comme si c'était une critique ou bien un manquement à un tel comportement alors que le problème ne se situe pas là. Et je suis sûr que le jour où on résoudra le problème au plan technique tout le monde y trouvera son compte.

Je voudrais revenir aux monuments historiques, vous avez souligné leur importance. Pour aller vite je voudrais simplement rappeler ce que j'ai dit en commission technique et en commission des finances à savoir que le gouvernement a donné des instructions au ministre de la culture, au ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'inventaire de tous nos sites et monuments historiques. Et là nous avons associé les collectivités locales, les Gouverneurs, les Présidents de Conseils Régionaux pour demander à chaque collectivité locale de nous désigner ce qu'elle considère comme étant ces sites et monuments historiques prioritaires ou les plus connus qui sont à retenir pour éviter que le département ne pêche par oublie ou ne penche plutôt pour tel ou tel autre monument. Je crois que toutes les régions ont maintenant répondu ou alors vraiment il nous en reste très peu à enregistrer. Une fois cela fait les deux départements vont tenir des séances de travail pour élaborer un document qui sera présenté au Premier Ministre. L'objectif évidemment c'est de chercher le financement, nous avons un certain nombre d'institutions qui nous aide à cela par exemple c'est le cas de l'UNESCO, mais également le projet que nous avons avec la Banque Mondiale va nous permettre de prendre en charge ce volet là mais il faudrait aussi que les collectivités locales lorsqu'elles deviendront un peu plus riche puisse inscrire sur leur budget quelque chose pour les sites et monuments, financer des associations de jeunes pour constituer un club, entretenir et préserver un site. Mais nous avons là une orientation qui très claire, le gouvernement veut que ces sites et monuments et historiques non pas que nous nous contentions de les recenser pour les contempler, mais qu'on les introduise dans le circuit touristique mais également de manière plus large dans l'éducation non seulement des jeunes mais des adultes. Car il faut avoir un rapport précis avec son patrimoine pour en connaître la valeur. Aujourd'hui, bien entendu comparaison n'est pas raison. En Europe les sites et monuments ne posent plus de problème parce que cela fait 500 ans qu'ils en ont fait une valeur sociale éminente. Aujourd'hui cela ne pose aucun problème à un européen d'aller payer 5000F, 10 000 F, 20 000F pour aller visiter un musée. Ce n'est pas notre cas. Qui va visiter un musée dans notre pays ? Cela se compte sur les doigts d'une main. Il faut une éducation aussi pour que les gens comprennent la place et le rôle des sites et monuments pour contribuer à les préserver. Si on n'en pas conscience on ne peut pas les préserver. Et je crois que là les jeunes

ont un rôle très important à jouer, nous pourrions leur confier une mission dans ce domaine.

Vous avez soulevé, je crois que c'est le Président Abdou FALL, une question qui dépasse ma modeste personne. C'est la fusion des ministères de la Culture et celle de la communication. Vous avez plusieurs cas de figure à travers le monde. Dans le premier cas, beaucoup de pays ont séparé la culture de la communication. C'est le cas de la Côte d'Ivoire et d'autres pays ont mis ensemble la culture et la communication. Le Sénégal en fait l'expérience en un moment donné fusion entre culture et communication. C'est une appréciation du chef de l'Etat, Président de la République, chaque fois que le gouvernement est formé de savoir si on met ensemble tel ou tel département. Je connais un département où disons une mission qui a beaucoup voyagé et qui appartenait à plusieurs ministères et qui a en charge la formation professionnelle, qui a constitué un département à part, qui a été au ministère de l'Education, qui a été dans un autre ministère donc ce sont des modalités que le Chef de l'Etat apprécie.

Ce que je voudrais très fortement souligner c'est que même si ces départements ne font pas un seul la nécessité d'une collaboration et surtout de la définition d'un certain nombre de stratégie, la prise de conscience est contrainte du secteur pour une certaine harmonisation cela est un fait que je partage avec tous ceux qui ont abordé la question et il arrive effectivement nous soulevons la question ou que dans la pratique, nous continuons ainsi, je vous donne un exemple, personne ne peut filmer ni l'île de Gorée ni la plus petite parcelle de l'île de Gorée sans l'autorisation du ministère de la communication et le ministère de la culture, mais par delà l'autorisation, nous pouvons aller plus loin par exemple au niveau du ministère de la culture nous avons cette idée de constituer un centre des archives et de la documentation qui consisterait à demander à toute personne qui ferait un discours sur Gorée ou une photo, des photos sur Gorée ou bien un film sur Gorée de donner obligatoirement une copie que nous garderions par de vers nous et nous aurions ainsi une sorte de bibliothèque, de discothèque, de cinémathèque qui serait non seulement une mémoire au second de Gorée mais permettrait de réfléchir par rapport à l'utilisation que nous devons faire à travers internet et justement pour utiliser le langage des économistes et des financiers, gagner des parts de marché dans les échanges etc. c'est par rapport à cela que fusionnés ou pas, ces deux départements peuvent coopérer et je n'ai donné que cet exemple et il en existe bien d'autres, en attendant et là je crois comme je vous l'ai dit ce sont des questions que le Chef de l'Etat apprécie, mais les missions elles, elle demeurent quelque soit le nombre et la qualité de département.

La culture face aux nouvelles technologies, voilà la grande question de notre époque et aujourd'hui on tend de plus en plus même les français, à abandonner la notion d'exception culturelle pour adopter plutôt pour adopter plutôt celle de la diversité culturelle et cela incontestablement est au cœur des préoccupations de tous ceux qui ont en charge des politiques culturelles, je peux vous dire que, au cours des trois dernières années toutes les rencontres internationales des Ministres de la culture ou ceux qui ont en charge ces politiques ont placé cette question au cœur de leur débat, le patrimoine sa préservation, la diversité culturelle mais également face à la mondialisation comment assurer la créativité à ces questions sont liées tout à l'heure, je parlerai de ce problème de la créativité dans la rubrique de la production. Nous avons donc un énorme problème c'est que, aujourd'hui, tous les accords dans ce domaine exige une déréglementation qui fait qu'il n'y a pas de limites le marché d'ailleurs aujourd'hui c'est cela la mondialisation il n'y a pas de frontière pour le marché si vous voulez en instituer se sont les satellites qui vous en dissuade ils font ce qu'ils veulent, plus grave ils ont tendance à complètement nos états, c'est à dire que l'état revient à sa position minimale et c'est le marché qui s'élançe et c'est pour cela qu'aujourd'hui la grande bataille à mener c'est avant même la bataille économique ou parallèlement la bataille économique, la bataille de la place de la politique des états et ceux qui partagent ce point de vue doivent joindre leurs efforts non seulement dans des cercles restreints, dans des institutions internationales mais y compris au niveau de ce rendez-vous de fin novembre à Seattle et je puis vous assurer que les réunions auxquelles j'ai participé avec d'autres Ministres de la culture à ce que se soit récemment à l'UNESCO où il y a, à peu près un mois à Mexico où il y a un an à Ottawa ou bien la réunion qui s'était tenue à Stockholm mette au cœur de leur préoccupation de faire une jonction leurs efforts de volonté politique pour défendre dans ces négociations la prééminence du politique sur l'économie, pourquoi parce que si le politique ne peut pas régler un certain nombre de rapport, il est bien évident que s'en est fini de notre patrimoine et de notre identité. Il faudrait bien entendu commencer par le faire à l'intérieur de nos frontières. Mais nous savons tous que par rapport à l'ensemble que constitue la mondialisation, il y a des limites. Et c'est pour cela qu'au niveau international, les Etats qui mènent les politiques similaires, qui partagent les mêmes valeurs, doivent dans ces foyers de négociation, dans ces espaces de négociation, peser de tout leur poids pour dire que l'économie, il faut développer nos Etats sur le plan économique. Et la culture peut contribuer fortement au développement économique, la preuve c'est que les nouvelles technologies, si elles sont bien enracinées peuvent créer des milliers d'emplois. Par conséquent, il ne s'agit pas de jeter sur l'économie. Mais c'est la politique qui doit dire quelles orientations nous devons avoir. Au niveau mondial, par conséquent, il faut redonner à la politique des Etats, au rôle des Etats, la place qui revient, sinon

comme vous l'avez dit s'en est fini de l'identité, des langues nationales et du reste. Et c'est cette bataille là qu'il faut mener, une fois que cela sera fait évidemment. Nous avons également au niveau de nos Etats avoir comment nous pouvons mener des politiques qui puissent permettre à cette nouvelle technologie d'être acclimatée chez nous. Et le Sénégal, je crois que dans ce domaine, fait partie de ceux qui ont le plus de chance.

Je voudrais accélérer un peu, Madame la Présidente, et en venir maintenant à la rubrique de la production. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous accordons beaucoup d'importance aux manifestations culturelles. Il y en a beaucoup. Il faut que les créateurs rencontrent le public, et un public de plus en plus important. Mais les manifestations culturelles, vous savez la plupart du temps, lorsqu'on regarde la culture d'ailleurs, si on a tendance à la considérer comme du folklore c'est à dire finalement comme amusement, moi je sursaute chaque fois que quelqu'un parle de la culture en disant divertissement. C'est quelque chose qui concerne un aspect vraiment superficiel de la culture. Mais c'est un aspect qui est présent. Et il est précisément vécu à travers cette rencontre entre les artistes et le public dans les expositions, dans les manifestations culturelles musicales, etc.

Mais la production, voilà la grande question. Car si nous voulons justement avec les nouvelles technologies, à travers INTERNET, justement nous battre contre ceux qui veulent déverser leur culture sur nous, il faut que nous créions, il faut que la production culturelle soit une production de qualité, et qu'elle soit diversifiée. Chaque fois que c'est le cas, nous sommes respectés et les gens viennent chercher notre culture. Je voudrais donner quelques exemples de ce que nous avons aujourd'hui comme succès, c'est dans le domaine par exemple du stylisme et de la mode, précisément parce que nous arrivons à renouveler à travers le monde un certain nombre de goûts et de valeur. Du point de vue de la musique aussi, nous pouvons le faire, encore qu'il y est là beaucoup de travail à faire, et dans une certaine mesure aussi l'art plastique a de très beaux jours devant lui parce que le continent africain est en train de renouveler, du point de vue de l'art plastique, la production. Donc, il faut une production de qualité, une production diversifiée.

Et par rapport à cela vous avez posé des questions que j'ai regroupées dans cette rubrique là. Par exemple l'ENA (l'Ecole Nationale des Arts, c'est un lieu de formation, c'est là que nous pouvons dans différents départements former les jeunes afin qu'après ils puissent s'installer eux-mêmes. Certains sont des enseignants, mais certains vont s'installer eux-mêmes pour faire de la production culturelle et artistique.

Alors une question qui a été posée et qui est importante, c'est celle des vacataires. La question consiste à dire il y a pratiquement plus de vacataires que de professeurs titulaires, en tout cas beaucoup de vacataires, pourquoi ce rapport ? Et ensuite pourquoi pour renverser les termes du rapport ne pas affecter des professeurs qui viendraient de l'éducation nationale vers l'ENA, c'étaient des professeurs qui viendraient de l'éducation nationale vers l'école nationale des Arts. Alors l'explication est la suivante, c'est que les vacataires, vous avez certaines disciplines pour lesquelles il n'y a pas une formation spécifique. Prenons l'histoire de l'Art, c'est important pour un artiste d'avoir un aperçu de l'histoire de l'Art alors vous n'avez pas un professeur affecté à l'ENA qui fait l'histoire de l'art. Par contre quelqu'un qui, au département de philo est un spécialiste de stétique peut faire un cours et il est un vacataire. Et vous avez un certain nombre de discipline qui permettent donc d'avoir une formation plus large et c'est pour cela que vous avez ces vacataires. Bien entendu ultérieurement lorsque nous aurons beaucoup plus de moyens, il est tout à fait possible qu'au sein même de l'établissement nous ayons des spécialistes vraiment domiciliés et qui prendraient ceux-là en charge. En revanche pour ce qui est de l'affectation d'un professeur qui viendrait de l'éducation nationale vers l'école nationale des arts à supposer qu'il y en est suffisamment c'est simplement un problème de poste budgétaire. Et là nous nous heurtons à certaines difficultés. Alors quelqu'un a posé une question aussi sur l'apport financier des industries culturelles au Sénégal par rapport à cela il nous faut faire bien attention. Ne pas confondre deux questions, nous avons des entreprises culturelles qui de plus se développent et je pense que c'est une bonne chose, une troupe théâtrale privée pour moi c'est une entreprise culturelle ce n'est pas forcément une industrie culturelle. L'industrie culturelle suppose le respect, l'observance d'un certain cas d'autres normes, nous n'avons pas en dehors de la musique et de certains de file qui sont véritable, qui ont grande surface financière, nous n'avons pas un grand développement des industries culturelles, si bien que la question qui se pose ici est celle de savoir si nous devons du point de vue politique –culturelle, encourager par exemple des localisations de ceux qui dans les pays du nord, des mêmes possibilités pour créer des emplois mais également faire progressivement une sorte de transfert de technologie, où est ce qu'il faut injecter dans le marché des créateurs, des chefs d'entreprise suffisamment d'argent pour qu'il déterminent un certain nombre de secteurs prioritaire pour en faire des industries culturelles. C'est une question qui n'est pas facile dont nous discutons souvent au niveau du Ministère de la culture, mais c'est une question à suivre. Nous discutons en ce moment ci avec nos partenaires de la banque mondiale pour le développement des ressources culturelles. Le tourisme culturel, le tourisme est le Ministère de la culture bien entendu quelqu'un l'a dit il faut une coopération plus étroite, les deux ministères se sont réunis, il y a trois ans et ont élaboré un protocole de

permettre effectivement de se concerter. Dans la pratique nous le faisons, il n'y a pas un programme systématique mais est bien évident que demain si nous voulons parce que le tourisme balnéaire même s'il est encore important ne suffit pas. Mais si nous voulons non seulement développer le tourisme et préserver concrètement notre patrimoine culturel, au point de vue des sites et monuments mais même du patrimoine immatériel, c'est à dire tout ce que nous avons dans l'imaginaire, de nos conteurs, de nos griots, des enfants etc. il faut effectivement intégrer l'aspect culturel au tourisme et cela est possible. Aujourd'hui par exemple l'UNESCO définit une nouvelle génération d'éléments du patrimoine qui ne sont plus un patrimoine physique. Aujourd'hui il y a une sorte de découragement ou disons d'abandon progressif de tout ce qui touchait exclusivement au patrimoine monumental. Les gens se lassent un peu du patrimoine monumental et c'est le musée, c'est un statut qu'on trouve à tel endroit ou c'est tel grand bâtiment cela reste encore important. On devrait davantage mettre l'accent sur les itinéraires par exemple ou des paysages, voilà des objets culturels qui n'étaient pas encore des patrimoines et aujourd'hui on en fait des patrimoines. Et si nous nous engageons dans cette voie, il est possible de montrer qu'au Sénégal nous avons un patrimoine riche et varié, du point de vue des itinéraires. Par exemple, nos grands chefs historiques quand ils passaient d'une région à l'autre quel est l'itinéraire qu'ils ont suivi, quels sont les villages qu'ils ont traversés, comment faire en sorte que des jeunes et des moins jeunes, dans ces localités s'organisent, produisent des documents, etc. C'est un gisement extraordinaire. Les itinéraires, les paysages à côté, et les sites et les monuments qui existaient. Et par rapport à cela, il n'y a pas de doute qu'une jonction entre tourisme et culture, tourisme culturel permettrait effectivement de les faire.

Les orchestres régionaux il y en a dix ; un dans chaque région. Leur matériel commence à se détériorer, à certains endroits, parce que c'est un matériel qui coûte cher. Mais nous avons, après avoir acquis du nouveau matériel donné par TAIP, nous avons ventilé le matériel de l'orchestre national avant ce don, au niveau de certaines régions. Et nous avons de bons rapports, du point de vue de la coopération pour acquérir, progressivement, du matériel dans ce domaine-là. La prise en charge des artistes, sans moyens financiers, je pense qu'il y a là, évidemment, une question très très importante : c'est est-ce que l'Etat doit pouvoir toucher, même avec son budget, même avec un budget accru soutenir tous les artistes à tous moments. Il est bien évident que ce n'est pas possible. Mais, avec le fonds d'aide, avec le projet de soutien d'initiative culturelle qui est un programme initié par l'Union européenne et l'Etat sénégalais, mais prochainement avec notre programme de développement avec nos ressources culturelles que nous avons ici et avec la Banque mondiale nous allons pouvoir apporter le concours aux artistes.

Mais il faut imaginer certainement d'autres formules. Nous n'avons malheureusement pas un mécénat très développé dans notre pays, sans doute parce qu'on ne voit pas encore une jonction très nette entre économie, publicité et culture, alors que dans d'autres pays c'est le cas, mais je crois que si nous travaillons dans cette direction, c'est-à-dire le développement du mécénat privé nous devrions pouvoir arriver, par exemple, à une amélioration de cette situation financière.

Cette question j'y réponds rapidement mais j'ai tout à fait conscience de ce que les artistes quelquefois vivent de véritables drames et nous sommes très solidaires. Nous les voyons, nous les rencontrons. Je ne me contente pas, personnellement de recevoir leurs lettres, de les recevoir en audience. Je vais voir les artistes dans leurs ateliers, très souvent, et je vois quelquefois dans quel dénuement ils se trouvent. Mais avec le fonds d'aide nous faisons ce que nous pouvons et nous multiplions les éléments de coopération pour leur apporter des moyens complémentaires. Mais il est bien évident que le grand saut qualitatif c'est lorsque nous ferons une bonne jonction entre culture et économie. Que par exemple la manière que l'entreprise soutienne le football, mais évidemment là je fais une comparaison hasardeuse parce tantôt j'ai indiqué la place que le football ... dans l'imaginaire des sénégalais mais de tous les jeunes et des moins jeunes du monde, mais si nous avons des entreprises, par exemple une entreprise qui sponsoriserait l'orchestre national qui est véritablement une institution, cela permettrait non seulement aux artistes d'en vivre davantage mais de créer d'autres emplois et de se développer et de parcourir le pays, et par conséquent, davantage. C'est un exemple que je donne parmi d'autres. Mais je crois que le saut qualitatif c'est par rapport à cela.

Au Sénégal, pour les nouvelles éditions africaines du Sénégal, nous allons franchir un pas important. A un moment donné les nouvelles éditions ont connu des difficultés. Le Chef d'Etat a redressé la situation d'une part du marché du manuel scolaire qui faisait défaut et aujourd'hui le nouvel élément c'est la recherche des partenaires stratégiques, de partenaires pour permettre d'accroître les moyens financiers des nouvelles éditions par conséquent à diversifier sa production et avoir une vie beaucoup plus solide.

L'édition des langues nationales c'est en rapport évidemment avec la première question mais je l'ai logé ici dans la production parce qu'en plus de ce que le ministère de base et de langues nationales, et vous savez que dans ce domaine il y a une production importante de documents en plus de ce que les semaines de l'alphabétisation font concrètement sur le terrain. Nous avons au niveau du ministère de la culture une deux fois dans le fond d'aide pour la diffusion d'ouvrage en langues nationales. En tout cas c'est de cela que je me rappelle depuis que je suis au ministère de la culture. Mais nous avons consacré une semaine nationale aux langues nationales c'est en 90. Par conséquent

entièrement c'est ce qui a permis aux éditeurs et aux imprimeurs et aux diffuseurs etc. de rencontrer et de parler de questions qu'ils rencontrent en ce moment.

Je voudrais maintenant en arriver aux stations culturelles. Le FESNAC, la question qui a été posée est celle de savoir quel est le rôle des festivités locales ? J'ai rappelé que le FESNAC c'est une initiative du ministère de la culture d'après le colloque de Kaolack institué par le Chef de l'Etat. En réalité chaque année ou plus précisément tous les deux ans c'est une région qui organise. Nous sommes dans une phase évidemment, il faut le reconnaître, où cette question est encore hésitante de voir la région s'impliquer véritablement au niveau où nous souhaiterions le voir le ministère de la culture pilote, nous avons dans le budget du ministère une subvention de l'Etat qui permet d'organiser cela. Il faudrait au niveau de la région organisatrice une participation égale mais pendant les deux années de préparation toutes les régions ont les informations au même niveau sur le thème, sur la préparation des différentes stations sur le programme. Il y a par exemple des régionaux qui regroupent par exemple les représentants de toutes les collectivités locales, il y a des séminaires de temps en temps pour regrouper tous ces représentants afin de partager les informations, 'avoir le même niveau d'information et enfin cette participation se fait avec une intervention, avec une responsabilité des collectivités locales puisque même si dans le budget national on appui aux collectivités locales, à chaque région.

Les régions je dois dire avec une grande satisfaction participent par exemple pour l'édition de Thiès. Les régions ont pris en charge le transport des autres délégations et là, que ce soit des correspondances, informations montrant que telle région manifeste pour 3 millions, quatre millions etc. pour que sa région bien représentée participe et c'est cela que nous souhaitons entre le ministère et les collectivités locales il n'y a qu'une chose, c'est un partenariat véritable, fécond et où on se parle véritablement du point de vue responsabilité du rôle de chacun et des mentalités que nous devons avoir.

Je voudrais aussi saluer la multiplication des journées culturelles pour dire que c'est un signe qui note, cela prouve que la demande culturelle est importante et que l'on ne se contente pas de cela. Les individus, les groupes, les associations, les collectivités pensent et organisent des journées culturelles. Si je devais, en tant que Ministre de la Culture répondre à toutes les invitations des manifestations des journées culturelles, je ne serais pas longtemps présent au niveau du département où je ne pourrais pas me livrer à d'autres activités, et c'est un signe très encourageant.

Vous avez eu raison de le dire, je crois que c'est le doyen Bocar et on a commencé par Kédougou et c'est pour cela que c'est Madame la Présidente Elisabeth DIOUF qui avait initié cela et c'est pour cela qu'aujourd'hui elle est la marraine de toutes les journées culturelles, de toutes les semaines culturelles. Il y a aussi la permanence de Bakel, et aujourd'hui le Festival des origines .

Je reviendrai tout à l'heure sur le Festival des origines, je préfère en parler tout de suite. Le député SAMBOU a parlé de la nécessité de mobiliser tout le monde. Il doit dire que la date n'a pas été choisie par le ministère ni par le Chef de l'Etat qui va présider ces journées. Ce sont les organisateurs eux-mêmes. L'Etat a apporté son concours à l'organisation de cette manifestation très importante, mais l'organisation elle-même est vraiment sous la coupe et le contrôle des organisateurs que vous connaissez très bien.

Je suis tout à fait d'accord que c'est une manifestation très importante. Vous savez j'ai évoqué le cas du festival des origines, l'occasion récemment d'une rencontre où on parlait de nouveaux partenaires culturels. Nouveaux partenaires culturels, ce sont des ONG qui s'occupent de Culture, etc, etc. Et j'ai présenté personnellement les organisateurs des journées culturelles, des semaines culturelles dans notre pays comme de nouveaux partenaires parce que non seulement prolonge ce que l'Etat fait, mais font même ce qui normalement est du ressort de la société civile, joue pleinement par conséquent leur rôle, et lorsque j'ai évoqué l'importance du cousinage qui existe entre ces deux équipes, et le rôle que les représentants de cette association ont joué pour par exemple apaiser la tension dans certaines régions de notre pays, j'ai reçu beaucoup de questions sur cette manifestation, sur ces questions culturelles et comment est-ce possible, qu'est-ce que c'est que ce cousinage, etc ? Je vais en reparler dans un instant.

C'est donc même du point de vue de la Culture de la paix, quelque chose dont nous devons être fiers, et que nous devons prolonger, et cela a été consigné dans un rapport de rencontres des ministres de la Culture, que nous devrions être présentés aux autres, si nous avons des expériences similaires, pourquoi ne pas en faire part ? Parce que cela participe de la culture de la paix.

Donc il nous faut soutenir comme vous l'avez dit le Festival des origines. La date encore une fois n'a pas malheureusement été choisie. Pour la Foire agricole, et la jonction avec les artistes vous avez mille fois raison Monsieur le Président LO, lorsqu'il y a eu cette rencontre de Yene l'année dernière, personnellement nous en avons parlé tous les deux, j'ai immédiatement pensé à cela, j'ai dit que les artistes doivent faire des marques de triomphe, à l'occasion de la prochaine manifestation, doivent créer des hymnes pour le monde rural,

ils doivent pouvoir créer même des comités agricoles qui permettent de voir véritablement comment les gens gagnent des concours dans tel domaine de la production, etc., etc., et nous avons beaucoup, beaucoup de choses à faire dans ce domaine-là, par exemple, nous nous allons prolonger cette réflexion l'année prochaine. Ce que vous allez faire cette année, vous allez prolonger dans le cadre du comité de célébration de l'an 2000, vous savez que chaque année nous avons des journées du patrimoine.

Et bien les journées du patrimoine l'an 2000, nous les consacrons au patrimoine rural. C'est-à-dire que non seulement de ce qui se dit au plan de la production agricole et de ses instruments, mais qui permettent de revisiter nos métiers culturels traditionnels liés au monde rural, mais également tout le patrimoine qui est lié à l'environnement etc., mais également des manifestations où les techniques qui existaient et qui ont tendance à disparaître aujourd'hui si j'interrogeais beaucoup de jeunes.

J'ai interrogé beaucoup de jeunes poular en leur demandant ce que signifie « Sokigné », c'est un leurre, « sokigné » c'est un lorsqu'une vache a perdu son vœu et qu'elle refuse de donner son lait, on trompe la vache avec une illusion, quelque chose qui ressemble à ce vœu mais qui est fabriqué de toute pièce. Voilà des éléments de culture de terroir qui ont tendance à disparaître ou que peut-être les jeunes ne connaissent pas mais qui peuvent donner des idées sur d'autres ressemblances et c'est tout cela que nous voulons demander aux associations de langue, aux associations qui organisent des journées culturelles mais également à votre très grande institution de mettre ensemble leur effort et leur imagination pour qu'à l'occasion des journées du patrimoine l'an 2000 nous parlions de ce patrimoine rural, je suis sûr que ce sera un complément à ce que vous allez faire cette année mais d'ores et déjà, je voudrais vous soutenir pour ce projet qui consiste à associer les artistes à ce que vous faites.

Pour la relation de cousinage, je voudrais en dire autant à l'occasion de l'an 2000 précisément la célébration sur ce cousinage à plaisanterie, vous avez plusieurs noms. Je connais même un spécialiste de la question qui nous dit aujourd'hui qui nous dit qu'il vaut mieux parler de parenté plaisante. Mais cela touche au patronyme, aux relations entre les ethnies, peu importe l'appellation. Ce que j'ai dit tout à l'heure sur la culture de la paix, nous allons organiser non seulement un séminaire autour de cela mais demander complètement aux associations de langues, aux associations qui organisent des journées culturelles d'imaginer chacune quelque chose de particulier dans ce domaine. J'ai vu dans les journaux, je crois cela doit être à Vélingara une fête du cousinage et j'ai applaudi et je trouve que c'est formidable.

- ◆ J'en viens maintenant à la dernière rubrique, ce sont les questions particulières, pour le village de NDER, nous sommes tout à fait d'accord, un village historique comme celui là, nous ne pouvons pas le négliger et je pense qu'il doit être dans l'inventaire du patrimoine que nous avons demandé à chaque région et à chaque département. Il s'agira, une fois cela fait de voir ce que nous pouvons faire comme activité initiative de l'état ou du ministère de la culture mais aussi comment est-ce que nous pouvons inciter les collectivités, les groupements des jeunes, la société civile, les ONG à s'intéresser à cela et que nous joignons vraiment nos efforts, ces villages là ils doivent pouvoir effectivement être intégrés non seulement dans un circuit touristique mais faire l'objet d'un programme d'éducation. Nous avons parlé de Touba et de Diourbel mais je voudrais rappeler que c'est à l'occasion de la réunion de la commission technique qu'un député de Diourbel m'a demandé si Touba et Diourbel étaient classés monument historique, j'ai donc répondu Oui, c'est pour cela que vous l'avez retrouvé dans le rapport. Mais il est bien évident que vous avez d'autres cités religieuses qui sont aussi classées, bien évident, c'est Tivaouane, d'autres localités, je pourrais même en citer beaucoup de la région du fleuve, ce n'est pas par régionalisme.

Quand cela était fait d'ailleurs je n'étais pas là, pour vous dire que je ne suis pour rien. Mais vous avez parlé par exemple la maison royal de Diakhao, ça c'est loin du Fouta mais vous avez le tombeau de Meïssa Waly DIONE, vous avez les hamas coquilés dans la région entre Joal Fadiouth etc... et vous avez Poulamana , Poulamana je vous en avais beaucoup parlé, c'est le cas également l'introduction des mais vous avez aussi beaucoup de sites de la région du Fleuve pour une raison très simple d'ailleurs c'est que du point archéologique, de plus en plus les spécialistes disent que cette région c'est une vallée, cela ne peut surprendre personne qu'une vallée quelque soit la localisation dans le monde soit un site archéologique important. C'est pour cela vous avez également du point de vue de monuments, les mosquées omariennes à travers la vallée du fleuve sont connues et sont également classées. Mais je voudrai ajouter que même si les ministères ne l'avaient pas fait sa propre initiative, le seul fait de demander à chaque collectivité locale sous la supervision de la région de nous dire quels sont les sites et les monuments qu'ils veulent qu'on inventorie et qui soient classés, nous avons là des possibilités de combler les lacunes qui existaient. Mais nous avons sur un autre plan un projet qui est en bonne voie, c'est l'inscription de Saint-Louis sur la liste du patrimoine mondial après Gorée. Et nous avons d'autres sites, ce sont des sites qui reviennent de l'environnement qui sont inscrits. Mais Saint-Louis c'est en bonne voie, je crois que c'est en juin 2000 que la commission au niveau de l'UNESCO va examiner le dossier. Mais déjà les procédures sont engagées

puisque une mission est déjà venue accompagnée du Directeur du patrimoine accompagne à Saint-Louis, le Maire de Saint-Louis est tout à fait au courant, le Président du Conseil Régional s'intéresse également sur cette question. Cette mission va revenir pour approfondir d'avantage la question, savoir par exemple à quelle limite il faut étendre ce qui doit être inscrit sur la liste du patrimoine. Est-ce l'île simplement ou est-ce qu'il faut y inscrire les quais et même aller sur la langue de Barbarie qui est peut être un élément à préserver, à sauvegarder. Et ce sont des sites, tout le monde veut une inscription d'une localité sur la liste de patrimoine mondial. Nous avons proposé Saint-Louis, c'est le Chef de l'Etat qui a avancé cette idée et nous la suivons de très près puisque des missions se font à l'UNESCO ici.

Pour la ville de Fatick, nous avons beaucoup de sites qui sont recensés, et qui sont classés. Vous avez raison de dire, Madame, que le centre culturel manque de moyens. Ce n'est pas parce que c'est une des dernières régions, ce n'est pas une explication, mais nous faisons des efforts. Vous avez reçu, par exemple, récemment un véhicule dans le sens de la coopération décentralisée et le centre culturel a été si généreux qu'il a prêté un de ces véhicules à une collectivité. Par conséquent, il y a des améliorations dans ce domaine là et du point de vue du matériel, l'Orchestre National nous allons améliorer les dotations de l'Orchestre National.

L'éco musée de Diakhao, vous avez raison de faire ces propositions, c'est peut être d'ailleurs de ce point de vue ce qu'il y a, c'est une orientation que nous devons avoir. Quel sorte de musée, nous devons avoir en Afrique. Est-ce que nous allons continuer à avoir des musées comme ceux qu'on trouve à Londres, à New York et ailleurs entre 4 murs, derrière les vitres et par rapport à l'expérience que nous en avons aujourd'hui, qu'est-ce qui va voir ces musées. Bien entendu les touristes vont les voir un peu, on incite les élèves à y aller. Mais un éco musée, une réflexion sur le musée africain qui tient compte un peu des ressorts écologiques qui nous permettent d'aller où de ne pas aller ici ou là, c'est une réflexion que nous devons mener. Et par rapport par exemple, au mémorial de Gorée, l'architecte qui a gagné ce concours est entrain de conduire avec nous une réflexion, le musée qui sera fait là lorsque le mémorial sera construit sur la corniche ouest, ce musée ne sera pas un musée qu'on rencontre. La SOREX est là lorsque le mémorial sera construit sur la corniche Ouest ce musée ne sera pas un musée qu'on rencontre, un musée classique qui sera musée porteur d'un certain nombre de norme esthétique et culturel africain. Une question a été posée sur la francophonie face à l'anglais, c'est un fait que nous constatons et nous voyons d'ailleurs que depuis les dernières éditions de la francophonie les plus hauts responsables de la francophonie ne font plus du rapport entre ces deux langues, des rapports antagonistes. Ils disent défendre la

langue française mais s'ouvrir à l'anglais. Lorsque quelqu'un comme le Président CHIRAC le dit lui-même, je pense qu'on ne peut pas être plus royaliste que le roi. Je pense que c'est un signe d'intelligence que de s'adapter à cette réalité mais il est sûr que les programmes particuliers qui ont été élaborés au cours des dernières éditions en particulier celles de Monton. Si ces programmes sont appliqués le français surtout par rapport aux nouvelles technologies devrait pouvoir se battre pour défendre sa place. Je voudrais dire que la francophonie n'a pas seulement à faire face à l'anglais mais il y a aussi son rapport à nos propres langues. Et toutes les instances de la francophonie réaffirment très clairement et c'est le contraire qui serait surprenant que nous devons aussi appliquer la politique des diversités, le respect des langues nationales en même temps que le développement du français qui aujourd'hui une langue de communication internationale qui est notre langue de travail.

Madame la présidente, je suis tout à fait conscient de n'avoir pas répondu à toutes les questions mais je sais que vous avez eu une longue journée et c'est pour cela que j'ai voulu regrouper ces questions dans les considérations générales.

Je vous remercie.
(applaudissements)

MADAME LA PRESIDENTE

Merci bien.

Madame le Président

Monsieur le député Bocar SIDIBE, vous avez la parole.

Monsieur Bocar SIDIBE.

Je vous remercie Madame le Président.
Madame le Président,
Madame le Ministre,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre de la culture, il va s'en dire que ce n'est pas pour reprendre un débat qu'en m'adressant à vous j'étais certain et je ne doutais pas un instant que vous m'auriez bien compris et vous l'avez prouvé, je suis surtout

content parce que je suis certain que vous avez pu permettre à ceux là qui ne savaient pas de quoi il était question exactement de saisir le sens de mon intervention, la valeur de la langue c'est de cela qu'il était question un de vos illustres condisciples philosophes disaient à un de ses compagnons non moins cultivés que lui, prépare moi ce que tu as de meilleur, il lui prépara une langue, le lendemain il lui dira prépare-moi quelque chose de pire il lui prépara une langue pour vous dire que la langue il faut la maîtriser et il faut l'utiliser à bon escient si non, cela devient un outil de séparation de division anti nationaliste et anti unitaire c'est de cela que j'ai voulu parler effectivement le collègue MENDY, par respect pour l'institution et pour les collègues en face et pour les interlocuteurs car il ne parle pas pour parler, il parle pour se faire comprendre et se faire accepter il se fait violent et il utilise le français qu'il comprend, qu'il manie et on le comprend très bien on le suit, j'ai puis prétendre être parmi ceux qui sont ici les mieux cultivés en langue nationale, je parle au moins correctement les trois langues normées et comme dirait Michel je croque au moins les trois autres mais je suis encore inquiet davantage inquiet car il n'y aura pas de suprématies de langue sur une autre, c'est de cela que nous voulons, nous souhaitons que les médias comprennent et fassent tout pour que les sénégalais quelque soit leur langue même celles qui ne sont pas normées que celles là aussi soient considérées et que ceux qui les utilisent ne soient pas ridiculisés, qu'on ne parle pas la langue pour dire que moi je suis supérieur à toi parce que je comprends mieux que toi, ceci ou cela c'est de cela qu'il était question il n'est jamais dans mon intention de vouloir dire que la langue française était supérieure à une, j'ai commencé par dire que la langue était et cela il faut l'accepter un moyen de plus sûr de domination de possession et par conséquent il faut utiliser la langue avec beaucoup de circonspection voilà le sens de mon intervention, heureusement, Monsieur le Ministre je suis très heureux et très satisfait vous avez remis les pendules à l'heure comme on dirait.

Je vous remercie encore pour tout ce que vous faites pour sauver et la langue et la culture africaine.

Je vous remercie.

Madame le Président.

Merci bien je donne la parole au député Mamadou DIOP

Monsieur Mamadou DIOP

Je vous remercie Madame le Président.

Le dernier sommet de Montons a libéré les frileux, le Ministre de la culture vient à juste titre de le rappeler, ce sommet à réaffirmer la nécessité de

développer et de tenir des diversités culturelles identitaires, on a plus de problèmes.

Je voudrais dire puisque certains de mes collègues ont insisté sur le coût éventuel d'une traduction simultanée à l'Assemblée nationale. Je dis sans être nombriliste, l'Afrique du sud, aujourd'hui au parlement sud-africain, le multilinguisme qui est appliqué a été techniquement préparé par un sénégalais qui est allé en Afrique du Sud, former les interprètes sud-africains, leur expliquer comment cela se passe et techniquement les aider à monter leurs unités techniques. Un sénégalais. Ce n'est pas cher, chers amis, Monsieur le Ministre, non ce n'est pas cher du tout. Le français est la langue officielle, si vous avez des cabines ici, les traductions se font à partir du français. On reçoit en français et on émet dans une langue, c'est transparent à nous autres. On ne sait pas ce qui se passe. Michel SAMBOU, comprend ce que DIOUF Diambar dit en sérère sans problème. Donc de grâce, listons les problèmes pour les résoudre, ne les listons pas pour laisser la situation en l'état. Voilà la différence d'approche.

Les conditions. C'est la formation, c'est le glossaire et ce sont les cabines techniques. Madame le Président, je pourrais vous présenter une étude sur ces questions là. Et je pense qu'on ne doit pas se diviser entre courants politiques sur ce problème à l'Assemblée nationale. Monsieur le Ministre l'a bien dit aujourd'hui dans la francophonie et tout à fait faire que c'est cela qu'il faut faire. Ensuite même au niveau des médias. Je pense que c'est une politique qui est enclenchée et là-dessus je suis tout à fait d'accord avec ceux qui disent que c'est toutes les langues nationales qui doivent bénéficier d'une considération au niveau des médias. Si vous allez en Belgique, c'est comme ça que cela se passe. Cela peut se passer de la même manière au Sénégal. Les tics et leurs transversalités Monsieur le Ministre, c'est une question que j'ai évoqué avec le Ministre de l'énergie, probablement avec le Ministre de la communication quand elle sera là, je pense qu'il y a là une question à mon avis très importante qu'il faudrait peut être examiner. Je termine avec mon ami Ibrahima FALL qui m'a surpris. On avait réussi à caler le débat vraiment à un niveau assez intéressant. Lorsque brusquement comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, Ibrahima FALL a abordé la question de la transhumance et des alliances contre nature soit disant. Je voudrais aller très vite. 1948 SENGHOR a quitté la SFIO sur des bases identifiables politiques stratégiques. SENGHOR disait que la SFIO ne tenait compte que des intérêts de la métropole et non des intérêts des territoires d'outre mer. En plus d'une critique du régime intérieur, de la SFIO. Il est parti. Après ces victoires de 51-52-et 56 sur la SFIO, SENGHOR a lancé un appel à l'unité, toujours sur la base d'une plate forme

programmatische sur la problématique de l'indépendance, les relations avec la France, la question de l'unité africaine etc.. C'est dommage.

MADAME LE PRESIDENT

Merci Bien, Ibrahima FALL

MONSIEUR IBRAHIMA FALL

Mon collègue Decroix j'aurais bien voulu qu'il puisse continuer ce développement ; mais je pense que le débat ne s'arrêtera pas de toute façon. Nous aurons encore des occasions de le poursuivre. Je ne remonte pas SENGHOR qui s'était désaparenté de la SFIO dans les conditions historiques qu'on connaissait, puisque c'était la lutte contre la colonisation et les offres de service qui étaient faites pour rallier des groupes pour défendre davantage des idées et des programmes. Je n'ai pas l'impression que cela soit la même chose ici. Parce que évidemment autant Decroix peut être à l'aise pour dire que son Parti n'a pas fait de compromission si on peut dire en rejoignant le pouvoir, autant ceux avec lesquels il s'est associé ont été dans le pouvoir, l'ont quitté, on était avec l'opposition l'ont quitté et pas une fois. Et je dis que le débat sur les valeurs comme le disait quelqu'un qui est avec vous est indépassable. Et cela je pense que nous auront l'occasion de continuer le débat.

Mais enfin moi je voudrais revenir sur le problème de la langue qui est un problème important, un problème de développement. Et aujourd'hui si nous voulons que notre pays puisse se développer effectivement, on peut concevoir déjà qu'à l'Assemblée nationale, je suis d'accord avec vous, c'est plus facile. Puisqu'il ne s'agit pas de transmettre dans une langue à une autre mais de faire une double interprétation à partir du français. Cela je pense, nous l'entendons bien. Il y a des pays, pas loin de chez nous qui ont décidé eux que, compte tenu de ce que craignait Bocar SIDIBE, parce qu'ici on a parlé des langues, nous avons eu ici une séance assez houleuse. Quelqu'un s'étant exprimé dans une langue a levé des boucliers ici parce qu'effectivement c'est quelque chose, s'il n'est pas bien compris, peut amener à des dérapages. Mais il y a un pays qui a décidé que dans le Parlement c'est la langue officielle qui est parlée et c'est terminé. Ceux qui ne parlent pas la langue officielle n'ont qu'à se taire. Ce n'est pas notre option. Et dans la commission parlementaire interparti, qui s'est réunie ici, pour parler de la réforme de règlement intérieur, pour parler également des stratégies de l'Assemblée nationale, nous nous sommes bien mis d'accord que cette question va être abordée. Je pense que si nous abordons cette question, nous pouvons nous donner les moyens, nous, parlement, sans recourir au gouvernement, de régler ce problème-là. Et cela je reviens là-dessus.

Un aspect de mon intervention qui n'était pas apparu. Monsieur le Ministre, l'école d'architecture, or je pense que l'architecture constitue quelque chose de très important et je souhaiterais savoir si sur cette question précise vous avez de nouvelles dispositions ou en tout cas quelle serait l'orientation du ministère de la culture par rapport à cet important problème.

Je vous remercie.

MADAME LE PRESIDENT

Merci.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Madame la présidente, la question du député Bocar SIDIBE est revenue sur le problème des langues. Je suis tout à fait d'accord. Il est bien évident que sur le plan international nous ne pourrions pas défendre, à cause de la diversité du respect de nos langues nationales, si à l'intérieur de nos frontières nous ne commençons pas par les respecter nous-mêmes. C'est pour cela qu'il ne peut y avoir de hiérarchie, en tout cas dans le principe, et politiquement entre les langues nationales. Dans la pratique évidemment il y a d'autres problèmes qui se présentent. Il suffit d'en prendre conscience et de voir comment nous pourrions équilibrer la pratique et la présence de toutes les langues nationales. Je dois dire d'ailleurs que, par rapport à toutes les langues nationales, il y a des secteurs et des moments où une chance égale est donnée à ces langues nationales et ce sont des moments très forts de la vie nationale, par exemple la campagne électorale. J'ai évoqué cette question en commission technique ou en commission des finances, l'autre jour, un travail remarquable que le centre de linguistique appliqué de Dakar a fait à partir de l'élection présidentielle de 1998, se rendent compte que premièrement tous les candidats s'exprimaient en langues nationales ou en tout cas tous les orateurs au cours de la campagne. Non pas que ce fut la première fois, mais comparé aux autres éditions, aux autres manifestations, il y avait là un progrès très net, également un souci de parler comme le souhaitait tout à l'heure le Président Madiata DIOP, la langue dans sa plus grande clarté et dans sa plus grande correction, même une certaine coquetterie pour pouvoir toucher son public. Donc, nous avons là, sur le plan sociologique un phénomène non pas nouveau, mais massivement présent dans les esprits qui montre bien que c'est incontournable si on veut toucher son public. C'est différent de ce qui se passe au niveau de la représentation parlementaire.

Personnellement pour pouvoir me prononcer par rapport à cette question, il faudrait voir une étude technique pour donner mon point de vue personnelle et ensuite mon point de vue culturelle une étude technique qui dit qu'elles sont les hypothèses, quels sont les différents scénarios qui peuvent se présenter ainsi de suite. Car j'imagine la question c'est de savoir si ce travail est fait au niveau de la représentation nationale uniquement parce que certains députés ou certains parlementaire s'expriment mieux dans les langues nationales en français alors qu'aujourd'hui j'estime qu'il faut réaffirmer pour le gouvernement, officiellement la langue de communication dans un espace comme celui-ci et dans d'autres et les français. Maintenant au niveau du parlement la question est posée simplement. Il y a des députés qui ne comprennent pas le français ou qui s'exprimeraient mieux en langues nationales où est-ce que c'est simplement un problème de principe que dans nos assemblées nous parlions les langues nationales. Si c'est le deuxième cas de figure il faut une étude technique de dire véritablement si tout est pris en charge. Par qu'il est bien évident qu'il faudra autant d'interprètes ! J'ai bien compris ce que le député Mamadou DIOP a dit tout à l'heure, cet assistant technique qui a été en Afrique du Sud pour pouvoir trouver toutes les combinaisons mais en même temps le même problème pour l'extérieur. Disons si cette séance est transmise par la télévision, par la radio, le problème est peut être résolu au sein de l'enceinte mais il n'est pas résolu à l'extérieur. Tous ce qui écoutent ou regardent la retransmission. Donc pour moi du point de vue intellectuel même du point de vue politique une étude technique qui permette de dire que c'est faisable. Si encore une fois nous devons avoir un esprit technique. Pur le moment la langue officielle c'est le Français à l'intérieur de ces espaces où nous exprimons.

Le député Ibrahima FALL a posé le problème de l'architecture. S'il s'agit de l'école nationale d'architecture ou s'il s'agit de l'architecture de notre pays. Alors je ne sais pas, je n'ai pas bien retenu le sens dans lequel vous avez posé la question. Mais disons pour aller vite je réponds aux deux pour l'école nationale d'architecture elle est supprimée. Il n'y a aucune perspective que je connaisse pour la recréer. Par contre au niveau de l'école nationale des arts nous avons dans le département environnement une section qui prend en charge une réflexion sur l'architecture africaine en matière d'architecture qui a un rôle très important à jouer par exemple les édifices que nous aurons à construire désormais et dont nous souhaitons qu'ils puissent vivre au-delà de 100 ans et que les générations futures puissent en profiter. Il faudrait que ces générations futures puissent découvrir que nous avons inscrit dans ces sites des monuments dans ces bâtiments que nous avons inscrit une esthétique africaine. Et c'est différent évidemment de la décoration. La décoration c'est autre chose elle est résolue par la loi de 1 % donc tout édifice public ou à usage on puisse réserver à

la décoration, fait appel à l'intervention des artistes et je crois que de plus en plus les artistes verront mieux leur participation. Mais l'architecture africaine avec une esthétique africaine c'est un problème qui se pose puisqu'il faut commencer par avoir une considération plus importante pour l'habitat traditionnel et voir comment nous pouvons nous en inspirer, faire du modèle.

Je passe souvent dans une des rues de Fann résidence et je vois que beaucoup d'asiatiques qui construisent leur chancellerie et leur résidence, ils le font avec l'esthétique de leur culture et modernité. Et je sais qu'au Sénégal on a essayé de s'inspirer de la case à impluvium de la Casamance pour construire un hôtel et c'est la généralisation, la systématisation qui est certainement le meilleur moyen non seulement de préserver cette architecture, mais de la proposer au reste du monde, par exemple dans des concours internationaux préservés. Celui qui a gagné le concours architectural international pour le mémorial de Gorée, c'est un Italien de Milan, et il a fait ce que beaucoup d'architectes africains n'ont pas pensé à faire. Tous ceux qui sont venus remplir le livre d'or, lui ont rendu hommage parce qu'il s'est donné la peine d'aller regarder un peu à Tombouctou, à Gêné, dans la vallée du Nil, dans etc, de voir quelle est l'architecture et il s'en est inspiré. J'ai souvent aussi donné l'exemple d'un architecte franco-sénégalais qui a gagné un grand concours, parce qu'en plus de son métier d'architecte, il est aussi anthropologue, un peu, pas même un peu mais beaucoup. Il a gagné ce concours parmi d'autres parce que c'est lui qui a fait le centre, l'alliance franco-sénégalaise de Kaolack, et aussi l'alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor, s'est inspiré des motifs, et d'une architecture de notre pays, alors que nos architectes sont capables de le faire, je le sais, je sais que des architectes sénégalais ont beaucoup réfléchi sur les matériaux, sur les formes, sur l'orientation, mais c'est le passage à l'acte qui pose problème.

Personnellement, je profite de ce que cette question soit posée pour dire que nous devrions pour tous ceux qui s'intéressent à cette question, mener une réflexion de fonds nommée, afin que nous laissions justement du point de vue patrimoine, du point de vue de la diversité et du patrimoine dont on parle, par rapport à la mondialisation, si on répond à une question comme celle-là, évidemment on passe à côté.

Madame la Présidente, je crois que, ce sont les questions auxquelles je pouvais répondre.

Je vous remercie beaucoup.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Dernier tour.
Mamadou DIOP.

MONSIEUR LE DEPUTE MAMADOU DIOP

Je vous remercie Madame la Présidente.

Je poursuis mon développement. J'ai montré que ma thèse centrale c'est que jusqu'en 1962, les luttes politiques qui se sont développées autour de projets politiques et de visions du monde.

Voilà la thèse. J'ai montré le départ de SENGHOR de la SFIO, son appel de 1956. En 1958, 1959, il y a eu des scissions. Pra Sénégal, UPS etc... C'était aussi autour de projets et de visions : l'indépendance etc. En 1962, la séparation entre SENGHOR et DIA, c'était aussi cela. Visions de sociétés, projets de sociétés, etc. C'est à partir de 1962 que les valeurs éthiques sur le champ politique ont commencé à être malmenées. DMS, dans les années 60, FNS, Plan Sénégal, on a pratiqué la politique de la corruption et de la répression en même temps.

Le Parti socialiste opère à des renouvellements internes. Ce sont des assassinats des armes à feu qui fonctionne, des maisons qu'on brûle, etc. Voilà pratique politique de ce parti dans ce pays. Alors je crois quand même que, c'est depuis lors, même à partir des années 1990. Les différentes expériences de Gouvernement qui se sont passées ici ne se sont jamais passées autour des programmes. Les leaders politiques dont les partis ont participé à ces Gouvernements, ont toujours dit, on a rien à voir avec le parti socialiste, nous n'avons jamais discuté avec le parti socialiste, nous discutons avec le Président de la République. Voilà les faits. Par conséquent, je pense que vous êtes très mal placés pour donner des leçons sur ces questions là. Maintenant, bien entendu, il fait très tard. On aborde ces questions en dernière minute. Mais on aura l'occasion d'y revenir dans cet hémicycle et à travers le pays et on verra qui va y perdre.

MADAME LE PRESIDENT

Merci bien. Le député Ibrahima FALL, vous avez la parole.

MONSIEUR IBRAHIMA FALL

Merci. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue Decroix que ce débat on ne peut le vider ici. Evidemment, il a donné son point de vue sur ce qui s'est passé. Mais c'est bien nous, notre Premier Secrétaire, notre parti qui a dit que jamais cette expérience ne pourra pas se reproduire dans ce pays. On parlera

programme avant de faire quoique ce soit. Parce que je ne crois pas que la ligne de partage entre les responsables politiques soit cette ligne de partage schématique que vous voulez établir. Dans ce pays, des gens bien, on en trouve partout, au parti socialiste comme dans les autres partis d'opposition. Des gens tordus ont en trouvent aussi partout. Mais ce que je voulais simplement dire à mon ami Decroix, apparemment, évidemment, ils sont ----- dans son camps. Je pense que la vérité essentielle c'est cela et nous ne nous trompons pas sur les positionnements actuels de parti comme le vôtre qui sont aux anti ---- des valeurs de libéralisation. A moins que vous ne soyez aujourd'hui, vous n'avez -- ----- si je puis dire. Parce qu'en réalité, on ne peut pas comprendre le langage que vous développer (applaudissements) et la pratique que vous avez. Il y a même des partis qui sont assis entre deux chaises aujourd'hui. Mais oui, qui sont mariés dans les groupes parlementaires ici, des mariages de queue si je pus dire et puis ----- le vieil oncle américain et qui veulent mettre main basse sur son héritage. Et cela existe bien. Aussi à l'intérieur du P.D.S, au sein de la coalition soit disant Alternance 2000. Et cela, ce débat là, nous sommes prêt à le soutenir partout. Parce que nous voulons prendre date pour demain après les élections, parce que nous ne voulons plus ces opportunistes et ces entrismes à tout craindre, débrider et qui ne correspondent à aucune valeur. Et c'est cela le thème du débat. La culture est au cœur de ce débat là. Merci.

(Applaudissements)

MADAME LE PRÉSIDENT

Madame le Président, cette question ne s'adresse pas à moi.

MADAME LE PRÉSIDENT

Merci bien. La discussion générale est close alors et nous passons à l'examen des chapitres.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MINISTERE DE LA CULTURE

CHAPITRE 531 - PERSONNEL

Dotations 1999	413.692.000	
Services votés		404.271.000
TOTAL DU CHAPITRE		404.271.000
Contre 413.692.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 531 ?
Je mets aux voix le chapitre 531.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

CHAPITRE 532 MATERIEL

Dotations 1999	53.936.000	
Services votés		53.936.000
Mesures nouvelles		150.243.000
TOTAL DU CHAPITRE		204.179.000
Contre 53.936.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 532 ?
Je mets aux voix le chapitre 532.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

CHAPITRE 534 - TRANSFERT

Dotations 1999	663.970.000	
Services votés		663.970.000
Mesures nouvelles		97.000.000
TOTAL DU CHAPITRE		760.970.000
Contre 663.970.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 534 ?
Je mets aux voix le chapitre 534.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

CHAPITRE 535 DEPENSES DIVERSES

Dotations 1999	78 176.000	
Services votés		78.176.000
Mesures nouvelles	.	22.000.000
TOTAL DU CHAPITRE		100.176.000
Contre 78.176.000 pour la gestion en cours		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 535 ?
Je mets aux voix le chapitre 535/

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Ministre votre Budget vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale.
Nous vous félicitons.

Je propose à l'Assemblée de suspendre nos travaux pour reprendre dans 5 minutes avec le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie.

- 5 -

Suspension de la Séance